



LE PROBLEME KURDE

Mémoire de géopolitique

du Chef d'Escadron Paul BOULEY

dans le cadre du séminaire « Géopolitique et identités ethno-culturelles »

Directeur : Monsieur Yves Plasseraud

Mars 2001

1. Le problème kurde
2. Chef d'escadron BOULEY, Paul
3. 25 février 2000
4. Division A
5. Mémoire d'étude dirigée de géopolitique
6. Déjà dispersés entre quatre pays (Turquie, Iran, Irak, Syrie) souvent antagonistes, les Kurdes sont également victimes de leurs divisions internes, qui les ont conduit à plusieurs reprises à des luttes fratricides. C'est pourquoi un Etat kurde indépendant et unifié ne verra sans doute jamais le jour, tant à cause du manque d'unité des Kurdes qu'en raison de l'opposition des Etats de la région et du peu d'empressement de la communauté internationale à régler cette question.

Ce document revient sur l'identité culturelle kurde et sur les origines de ce peuple très ancien, avant de retracer l'histoire du mouvement nationaliste kurde, depuis ses origines au début du siècle jusqu'à nos jours. Il aborde enfin la dimension régionale et internationale du problème kurde d'une part en relatant le jeu des deux pays les plus impliqués, la Turquie et l'Irak, et d'autre part en expliquant quelle est l'attitude des Grandes Puissances (notamment des Etats Unis) dans la gestion de ce conflit

Une carte est présentée en annexe.

Mots clés : Kurde, Kurdistan, Irak, Iran, Turquie.

LE PROBLEME KURDE

Sommaire

PARTIE I :

Le peuple kurde, ses origines et son implantation actuelle

11 Les origines du peuple kurde

12 Implantation actuelle des Kurdes

13 L'identité kurde : culture, langue et religion

PARTIE II :

Le mouvement nationaliste kurde et son évolution

21 Emergence du sentiment national kurde

22 Les origines de la lutte armée

23 La montée du nationalisme kurde

24 Multiplication des partis politiques et guerres fratricides

PARTIE III :

La dimension régionale et internationale de la question kurde

31 L'importance des richesses naturelles : l'eau et le pétrole

32 Les Kurdes dans le jeu régional entre la Turquie et l'Irak

33 Le problème kurde et le système international

Introduction

La légende fait naître le peuple kurde en 612 avant Jésus-Christ, lorsque Kawa le forgeron abat le tyran Zuhak : l'anniversaire de cette victoire, le Newroz ou Nouveau Jour, symbolise le combat pour la liberté. Au plan historique, la présence du peuple kurde dans la région qu'il occupe encore aujourd'hui remonte à plus de 3 000 ans : à travers les siècles, et à l'image de leurs guerriers Pechmergas (littéralement ceux qui vont au delà de la mort), les kurdes se sont toujours battus contre leur anéantissement et ils ont résisté farouchement à toute tentative d'absorption de la part des Babyloniens, des Hittites, des Assyriens, des perses Sassanides, et d'autres conquérants ultérieurs, en particulier de l'Empire Ottoman.

Cependant, les Kurdes sont aujourd'hui répartis entre cinq Etats, dans lesquels ils sont minoritaires : l'Iran, l'Irak, la Turquie, la Syrie et l'Arménie. C'est aujourd'hui le seul grand peuple de la planète (près de 25 millions de personnes) qui n'a obtenu ni son indépendance, ni son autonomie, ni même une véritable reconnaissance de son identité culturelle et ethnique. Les Kurdes demeurent un peuple sans patrie, une nation sans Etat, et leur rêve d'un « grand Kurdistan » indépendant ne verra sans doute jamais le jour, tant à cause de leurs divisions internes qu'en raison du refus des Etats de la région et des Grandes Puissances mondiales.

Pour nous en rendre compte, il convient de considérer tout d'abord l'identité culturelle kurde, puis d'étudier le mouvement nationaliste kurde, depuis ses origines au début du siècle jusqu'à nos jours. Nous examinerons ensuite le jeu politique des puissances régionales, et l'attitude du système international, de même que les limites de son interventionnisme dans la résolution du problème kurde.

I) LE PEUPLE KURDE, SES ORIGINES ET SON IMPLANTATION ACTUELLE

1.1 Les origines du peuple kurde

Les Kurdes forment un peuple qui a subi des persécutions, voire qui a été victime d'entreprises d'extermination massive, bien que certaines de ses tribus aient aussi participé dans le passé à des persécutions à l'encontre d'autres communautés (Arméniens et Chaldéens), pour le compte de l'Empire ottoman. L'une des caractéristiques majeures de la répression durable qui les frappe (comme toutes les minorités) consiste dans l'occultation et la destruction de leur culture. La destruction systématique de la plupart des ouvrages écrits sur les Kurdes et l'interdiction de consulter les documents existants concernant la civilisation kurde dans les archives des gouvernements turc, perse et arabe, n'ont pas permis aux historiens de préciser complètement l'histoire des Kurdes.

Toutefois, les Kurdes sont souvent présentés comme les descendants des Mèdes, réfugiés dans les zones montagnardes après leur défaite devant les Perses. Certains linguistes affirment que le mot « kurde » serait apparu pour la première fois dans les écrits de Xénophon, dans son livre « L'Anabase », qui relate les combats menés par des mercenaires grecs pour regagner leur patrie, après avoir participé à des querelles dynastiques au sein de l'ancien empire perse. Selon Basile Nikitine : « Les Kardoukhoï dont parle Xenophon dans la relation de la fameuse retraite (en 401-400 av. J.C.) de ses Dix-Mille à travers le Kurdistan actuel, jusqu'à la Mer Noire n'étaient pas autre chose que les ancêtres certains des Kurdes ».

Selon le chercheur Vladimir Minorvsky : « Au vu des faits historiques et géographiques, il est très probable que la Nation kurde s'est formée de l'amalgame de deux tribus congénères, les Mardoï (les Mèdes) et les Kyrtoï (les Scythes) qui parlaient des dialectes médiques très proches. D'autre part, il est certain que dans leur expansion vers l'Ouest, les Kurdes ont incorporé plusieurs éléments indigènes ».

Les Kurdes se sont donc installés dans la région plusieurs siècles avant Jésus-Christ. Au Moyen Age, cette région comptait un assez grand nombre de principautés dans les vallées, des petites unités de type féodal indépendantes, organisées en dynasties héréditaires. Chacune de ces unités possédait une armée. Toutes ces principautés étaient autonomes et politiquement indépendantes les unes par rapport aux autres. L'histoire de ces principautés est mieux connue à partir de leur islamisation, qui ne s'est pas faite sans difficulté, au IXe siècle. Les Kurdes furent peu à peu convertis par la force à l'Islam. Au Xe siècle les Merwanides (990-1096), dans la région de Diyarbakir et au XIIIe siècle les Ayoubides (1169-1250), dynastie fondée par

le célèbre Saladin, vainqueur des Croisés, sont deux dynasties dans lesquelles les Kurdes jouèrent un rôle déterminant.

Dès le IXe siècle, les peuples de cette région subirent les invasions des nomades turcs venant d'Asie centrale. Leur résistance ne put empêcher l'implantation des Turcs et leur domination. Par la suite, ces dynasties furent détruites par d'autres vagues d'invasion turques. C'est finalement la dynastie des Seldjoukides qui l'emporta. Les Ottomans qui avançaient vers l'Ouest prirent Bursa comme capitale, avant de s'emparer de Constantinople en 1453. Par la suite, les tentatives de l'Empire perse safavide pour s'agrandir vers l'Ouest et l'ambition de l'Empire ottoman de conquérir cette région transformèrent la région kurde en un champ de bataille permanent dès le début du XVIe siècle.

1.2 Implantation actuelle des Kurdes

A la suite du démembrement de l'Empire Ottoman, consécutif à la Première Guerre Mondiale, les populations kurdes se trouvèrent, pour l'essentiel, divisées entre quatre Etats : Turquie, Iran, Irak et Syrie. Aujourd'hui, ces quatre pays se partagent donc une population kurde estimée à vingt-cinq millions de personnes au total, population appelée à croître dans les prochaines années en raison de son importante vitalité démographique.

Les régions kurdes de Turquie constituent la partie la plus vaste et la plus peuplée de l'ensemble des territoires kurdes. Elles couvrent une superficie d'environ 230 000 km², soit 30% du territoire de la Turquie, et comptent entre 12 et 15 millions d'habitants. Quatre grands fleuves et plusieurs rivières y prennent leur source (Tigre, Euphrate, Grand et Petit Zap).

La population kurde de Turquie représente donc environ 20% de la population totale de ce pays, qui est de 59 millions d'habitants. Certaines estimations ont montré que la moitié de la population kurde habite dans les grandes villes de l'Ouest, telles que Istanbul, Izmir, Adana, surtout depuis 1980. Cela est dû soit aux déportations forcées, soit pour la recherche d'un travail, soit pour poursuivre des études, ou plus généralement dans l'espoir d'une ascension sociale. A l'inverse, la population des provinces de l'Est est constituée d'environ 10% d'Azéris et d'Arabes.

Actuellement, par rapport à d'autres régions de Turquie, la région où vivent les kurdes est sous-développée, tant sur le plan industriel que dans les domaines de la répartition des richesses, de l'éducation et des infrastructures. Selon une étude, réalisée par la chambre d'industrie d'Istanbul dans les années 1980, 14 des 18 provinces kurdes occupaient le bas de la liste pour la répartition du revenu annuel brut, pour la période 1979-1986. En 1987, le revenu par tête qui était de 211 dollars à Hakkari (et donc comparable à celui de l'Afghanistan

ou du Bangladesh), s'élevait à 3890 dollars à Kocaeli ou à Istanbul, niveau comparable à celui de la Grèce ou du Portugal.

La société est de ce fait largement agraire. De plus, ces dernières années, ces secteurs ont vu leur activité réduite en raison des destructions de villages (plus de 4500) dus dans la plupart des cas aux affrontements entre le PKK et l'armée turque. L'activité économique qui existait dans la région a considérablement diminué après le coup d'état survenu en Turquie en 1980 et surtout à partir du début de la lutte armée du PKK, en 1984. Dans le même temps, très peu de Kurdes sont employés dans les services publics, les autorités turques préférant embaucher des Turcs venus de l'Ouest. Beaucoup d'entreprises en activité dans les villes kurdes ont déménagé dans les métropoles turques où la rentabilité est meilleure et les conditions de sécurité mieux assurées.

Les grands projets de construction de barrages sur l'Euphrate et sur le Tigre emploient très peu de kurdes. Le projet du Sud-Est de l'Anatolie (GAP : Güney Anadolu Projesi) comporte la création de 22 barrages et de 17 centrales hydroélectriques, de nombreux tunnels et canaux d'irrigation et il permettra l'irrigation des vastes plaines avoisinantes. D'autre part, cette région est très riche en minerais. Les gisements de chrome exploités à Maden (entre Elazig et Diyarbakir) placent la Turquie au deuxième rang de cette production après la Russie. Le minerai de fer de Divri est acheminé vers les côtes de la Mer Noire où sont installées les industries sidérurgiques turques (Eregli et Karabük). On trouve aussi un important centre d'extraction de cuivre à Ergani, près de Diyarbakir. Enfin, les 4 millions de tonnes de pétrole provenant des gisements de Raman, Batman, Gerzan et Diyarbakir sont destinés principalement à la consommation intérieure : les Kurdes profitent peu de toutes ces ressources.

En Iran, les zones kurdes s'étendent sur une surface d'environ 125 000 km² sur les 1 640 000 km² que compte ce pays, soit 8% du territoire iranien. Elles vont du Mont Ararat jusqu'à la chaîne montagneuse du Zagros, à l'Est, où se trouve le lac d'Ourmiah. Parmi les 50 millions d'habitants qui composent la population totale, seuls 20 millions sont des Perses, les autres étant Kurdes, Azéris, Lours et Baloutches. Les 7 millions de Kurdes vivant en Iran représentent près de 15% de la population totale. En dehors des régions Ouest de l'Iran, une importante population kurde vit également dans la province du Khorassan (au Nord-Est du pays, près de la frontière du Turkménistan actuel). Ces personnes ont été transférées dès le début du XVIIe siècle par le chah Abbas, qui voulait défendre les frontières de l'Empire perse. On estime leur nombre à 600 000 personnes environ.

La doctrine politique iranienne ne confère pas d'identité aux Kurdes, mais les considère comme de purs Iraniens. L'administration iranienne a divisé la région kurde en trois provinces, mais seule la région de Sanandaj est nommée « Kurdistan » par le gouvernement iranien. Les deux autres régions sont appelées respectivement « Azerbaïdjan occidental » et « Kermanschah ». En reprenant ce découpage administratif, on peut situer les Kurdes comme habitant dans les provinces d'Azerbaïdjan occidental, à l'Ouest du lac d'Ourmiah, les districts de Maku, Shahpur et au Sud du lac d'Ourmiah, Mahabad, et dans la province d'Ardalan, de Kermanschah.

Les régions kurdes étant sous-développées, le revenu par habitant est nettement inférieur à celui du reste de l'Iran. Si le pétrole est exploité dans la région de Kermanschah, l'industrie demeure très peu développée. A l'exception des voies de communication stratégiques que sont la ligne de chemin de fer reliant l'Iran et la Turquie et la seule route asphaltée longeant la frontière irakienne pour relier les régions kurdes du Nord et du Sud, il n'existe aucune autre infrastructure. Le niveau de vie demeure par conséquent très bas, les habitations sont vieilles et la majorité des logements manque d'eau potable et d'électricité.

En Irak, la région kurde s'étend sur environ 74 000 km² (à peu près deux fois la Suisse), ce qui représente 17% du territoire irakien (438 446 km²). La population kurde d'Irak est estimée à 5,6 millions d'habitants, sur un total de 17 millions, ce qui représente 27 % du total de la population. Mais aucun recensement fiable des Kurdes en Irak n'a encore été établi.

Le pourcentage des Kurdes dans l'Etat irakien est toutefois plus élevé que dans les états voisins. Malgré les guerres successives, les exodes et les déportations, la population s'accroît assez rapidement. Dans la région kurde, la densité de population est supérieure à celle des autres régions de l'Irak, à l'exception de la région frontalière qui a été systématiquement vidée depuis 1975. En effet, la politique du gouvernement irakien a visé à détruire toutes les forêts pour empêcher les combattants kurdes de s'y réfugier, tout en contraignant les habitants à quitter leurs villages. Près de 4 000 villages ont ainsi été vidés de leur population.

Mais depuis la création par l'ONU de zones de protection au nord de l'Irak, les habitants retournent dans leurs villages pour les reconstruire au fur et à mesure que les terres sont déminées. Enfin, il faut aussi prendre en compte le fait qu'un nombre non négligeable de Kurdes d'Irak vivent sur le reste du territoire irakien : 300 000 vivent ainsi à Bagdad et 100 000 dans le sud de l'Irak. La plupart de ces Kurdes ont été transférés de force par les autorités irakiennes au milieu des années 1970.

Le sous-sol de la région est très riche en fer et en chrome (non exploités), mais surtout en pétrole dans le bassin de Kirkouk et de Mossoul. Le pétrole était la première richesse du pays,

mais il n'est plus exploité depuis les décisions d'embargo de l'ONU qui ont frappé l'Irak depuis la Guerre du Golfe. Depuis août 1991, une partie de cette région est protégée par les alliés et administrée par les Kurdes (46 000 km² sur les 74 000 km² revendiqués par les Kurdes). La région de Kirkouk, riche en pétrole, continue d'être administrée par le gouvernement central. L'industrie et l'agriculture qui ont été confrontées à un double embargo (celui des Nations Unies contre l'Irak et celui du gouvernement irakien contre cette région) ne sont pas performantes.

En Syrie, la région kurde est, par rapport à celles d'Irak, de Turquie et d'Iran, la zone la moins étendue et la moins peuplée (mais avec la plus grande densité en réalité). Prolongement naturel des régions kurdes de Turquie et d'Irak, elle est délimitée au nord par la voie ferrée Bagdad-Istanbul, qui constitue sur une longueur de 850 km la frontière officielle entre la Syrie et la Turquie depuis 1921. Au sud, le territoire kurde s'étend de la montagne du Sindjar à l'Est, jusqu'à la montagne Kurd Dagh, près de la Méditerranée à l'Ouest, en passant par la vallée de l'Euphrate. L'activité principale de la population est l'agriculture, et cette région fertile est d'ailleurs considérée comme le grenier à grains de la Syrie. De plus, elle produit la totalité du pétrole syrien depuis 1956. Dans l'Etat syrien, les Kurdes ont été répartis administrativement sur six départements (Mouhafazas), et les noms de plusieurs districts ont été arabisés ; ce découpage avait pour but de disperser les populations kurdes.

Il convient enfin de signaler que 800 000 Kurdes vivent en Europe, dont 75 000 en France. Les Kurdes sont arrivés en Europe dès les années soixante, et la plupart d'entre eux sont venus de Turquie comme travailleurs immigrés. Ils vivent majoritairement en Allemagne, où on estime la population kurde à plus de 500 000 sur un total de 1 600 000 ressortissants turcs. Bien organisés au sein d'associations culturelles (par exemple l'Institut culturel kurde de Paris) ou politiques, leurs manifestations peuvent être massives : c'est ainsi qu'elles ont réuni 60 000 personnes à Bochum en 1992, 100 000 à Francfort en 1993 et 100 000 à Hanovre en 1994. Les publications de livres et de revues en kurde et dans la langue du pays d'accueil sont nombreuses et variées en Europe. Il en est de même pour les cassettes, les disques et les vidéos en kurde. Dernièrement, la seule chaîne de télévision diffusant des émissions en langue kurde par satellite a été créée en Belgique, ce qui montre l'importance de la « diaspora » dans le développement de la culture kurde.

1.3 L'identité kurde : culture, langue et religions

Le kurde est une langue indo-européenne, appartenant au groupe des langues iraniennes : le persan, le kurde, le balouch, le pashtun, le tadjik et l'ossète. D'après Minorvsky, orientaliste et linguiste russe ayant publié de nombreux ouvrages sur les Kurdes, la langue kurde se distingue nettement du persan, sans avoir rien en commun avec le turc altaïque ni l'arabe sémite. Pour oser une image, elle serait au persan ce que l'espagnol est au français. Elle est écrite depuis le VIIe siècle et elle présente, malgré sa division en plusieurs dialectes, une grande stabilité de caractéristiques.

Cette langue se compose de deux dialectes principaux : le kurmanci, parlé à 80 % et le sorani, parlé à 15 %. Le kurmanci est parlé en Turquie, en Syrie, dans le Caucase, en Irak du Nord et dans le Nord de la région kurde iranienne. Le sorani, du nom de l'ancienne principauté de soran, est quant à lui pratiqué au sud des régions kurdes en Irak et au sud des régions kurdes en Iran. De plus, un troisième dialecte, le zaza, est pratiqué par environ 5% des Kurdes de Turquie (Dersim, Elazig, Maras), et la grande majorité de ceux qui parlent le dialecte zaza emploient aussi le kurmanci. Cela est dû autant à la ressemblance des deux dialectes qu'à l'encerclement presque total de la région qui parle le dialecte zaza par celle parlant le kurmanci. La majorité des commerçants dans les villes kurdes utilisent le dialecte kurmanci, de même que les gitans et les nomades qui se déplacent beaucoup dans la région : ils sont donc un vecteur essentiel à sa propagation. Toutes ces raisons poussent les personnes utilisant le dialecte zaza à parler également le kurmanci. Enfin, on trouve aussi deux autres dialectes peu répandus, le laouri et le bakhtiyari, qui sont parlés dans l'extrême sud des régions kurdes en Iran et en Irak.

Du fait des interdictions successives de leur pratique (dans la vie quotidienne, dans des publications, dans des émissions radios...) par les états de la région, ces dialectes ne se sont pas unifiés dans une seule langue parlée par tous les Kurdes. Tout ce qui symbolise la culture kurde est souvent soigneusement détruit : l'usage des noms et prénoms kurdes a été interdit de nombreuses fois dans l'histoire, de même que les chansons kurdes. Les noms kurdes des villes et villages ont été retranscrits en langue turque, persane ou arabe, même si cette politique de répression s'est exprimée de façon diverse à différentes époques, selon les régimes en place et leur durée.

Les échanges culturels entre les kurdes d'Iran, d'Irak et de Turquie n'existaient presque pas, ce qui était dû non seulement aux politiques de répression menées par les différents états de la région, mais aussi à la diversité des alphabets employés dans ces différents pays : ce qui

a largement contribué à ce que la langue kurde soit peu pratiquée, voire oubliée par certains Kurdes.

En ex-URSS, l'alphabet latin a été utilisé à partir de 1927 par des intellectuels kurdes. Après la Deuxième Guerre Mondiale, ils ont été contraints d'utiliser l'alphabet cyrillique. Toutefois la langue kurde elle-même n'a pas été interdite, elle a même parfois été encouragée (à des fins politiques).

En Syrie, la présence de la France entre les deux guerres mondiales a favorisé le développement de la langue kurde, bien qu'il n'y ait pas eu d'enseignement dans cette langue. Cependant, influencés par les autorités françaises, les frères Bedir Khan (princes kurdes de Turquie réfugiés à Beyrouth) avaient encouragé les intellectuels kurdes de Syrie à utiliser l'alphabet latin et à publier quelques revues en kurde, telles que Hawar (L'Appel), Ronahi (La Clarté), Rojà Nû (Le Jour Nouveau). Actuellement, l'enseignement en langue kurde est toujours interdit en Syrie.

En Iran, les Kurdes utilisent les caractères arabes, comme le reste de la population. S'il est toléré de parler kurde en public, l'enseignement en langue kurde n'a toutefois pas été admis. La radio de Téhéran diffuse quelques heures par semaine des programmes en kurde et les publications sont autorisées périodiquement. Durant ces dernières années, certaines œuvres littéraires kurdes ont été publiées, comme Divàn (Recueil de poésies), Serwe (Vent du Matin), Nûsery çiya (Ecrivain des Montagnes) publié par Mohsen Shahsevari. Les Iraniens disent que les langues kurde et persane sont proches et qu'elles appartiennent à la même famille ; ils considèrent les kurdes comme une minorité parmi les autres, à côté des Azéris, des Baloutches et des Persans.

En Irak, selon l'alternance des périodes de guerre et de paix, la langue kurde a été successivement tolérée, reconnue officiellement ou interdite. C'est seulement depuis 1970 que le dialecte kurde sorani a été autorisé, enseigné et publié, alors que le dialecte kurmanci était toujours interdit.

Toutefois, depuis que la zone Nord de l'Irak est contrôlée par les kurdes, la situation a complètement changé. L'enseignement se fait en langue kurde et il existe des radios, des télévisions et une presse en kurde qui favorisent la diffusion de cette langue. Depuis 1991, plusieurs colloques ou séminaires ont également été organisés par des linguistes, dans plusieurs villes d'Europe, pour établir un alphabet unique. L'alphabet latin a été choisi car les Kurdes d'Iran et d'Irak habitant en Europe le connaissent déjà. Depuis, de nombreux essais et romans en langue kurde ont été publiés.

En Turquie, l'alphabet latin, dit hawar, est utilisé pour écrire le kurde. Mais depuis la création de l'Etat turc moderne en 1923, un arsenal répressif a interdit l'utilisation de la langue kurde, ce qui a conduit à développer la transmission orale de la culture et de la langue. Ainsi, dans le système éducatif turc, on inculque chez les jeunes Kurdes des principes selon lesquels ils doivent parler la langue turque pour être civilisé.

Toutefois, depuis le 25 janvier 1991, avec l'internationalisation du problème kurde suite à la Guerre du Golfe et la montée du mouvement du PKK en Turquie, le gouvernement a aboli la loi qui interdisait l'usage de la langue kurde. En outre, l'année 1992 a vu la publication d'un hebdomadaire en langue kurde, Welat (Le Pays). Bien que la répression continue, comme en témoigne le fait que certains journalistes de Welat aient été arrêtés pour « propagande séparatiste » (et que cinq d'entre eux aient été assassinés entre 1992 et 1994), une porte s'est cependant ouverte sur l'utilisation de la langue kurde dans ce pays.

Sur le plan religieux, bien que presque tous les kurdes soient musulmans, ils ne font pas tous partie de l'Islam sunnite, même si celui-ci représente la majorité ; il y a des Chiites en Irak et en Iran, et certains d'entre eux en Iran sont Chiites duodécimains ; on trouve des Alévis (adeptes d'une confession syncrétique) en Turquie, ainsi qu'une partie appréciable qui appartient à des sectes minoritaires comme les Yazidis et les Ahl-i Haqq (également appelés Ali Ilahis et Alaouites).

Chez les Kurdes sunnites, on trouve de nombreux darvishis ou affiliés à des formes de mysticisme populaire fortement teinté d'hétérodoxie. A côté de pratiques populaires profondément enracinées dans l'Islam kurde, les organisations soufies, telles que la Naqshbandiyyah et la Qadiriyyah en particulier, diffusent des enseignements ésotériques qui accentuent un climat sectaire, apparent et en même temps profondément enraciné. Avant l'Islam, les Kurdes étaient zoroastriens et de nombreux vestiges des religions des « Mages » se perpétuent dans leur croyances.

D'autre part, l'affiliation confessionnelle dicte souvent des fidélités politiques. Ainsi, les Kurdes chiites d'Iran font preuve d'une grande loyauté envers le régime des mollahs. La permanence des allégeances tribales perpétue, elle aussi, d'ancestrales pesanteurs. Les partis doivent se résoudre au fil des ans à pactiser çà et là avec d'influents patriarches ou des militants de la guerre sainte, comme le PKK turc (Parti des Travailleurs du Kurdistan), quitte à se prétendre « plus islamiste que les islamistes ».

Pour mieux comprendre cette diversité régionale et sa complexité, rappelons les différentes confessions qui existent dans les quatre principaux pays qui abritent des Kurdes. Ces critères d'ordre confessionnel s'avèrent parfois plus déterminants que les critères linguistiques. En

Turquie, l'appartenance confessionnelle sert de ligne de démarcation, tant politique que communautaire. Cette donnée fait ressortir une majorité religieuse, sunnite, dominante aussi bien sur le plan démographique que politique. Mais la soustraction des éléments Kurde et Alévi fragiliserait considérablement la place de ce noyau dur Sunnite/Turc.

Une nette prédominance chiite octroie à l'Iran une majorité susceptible de soutenir le régime : dans ce pays également la majorité numérique correspond à la majorité politique. Plus que chez ses voisins, le facteur confessionnel sert d'élément unificateur et la Révolution islamique n'a pas mis un terme à la « synthèse irano-chiite » mais l'a même renforcée. Disposer d'une nette majorité démographique, ethnique ou confessionnelle, ne suffit cependant pas à mettre la Turquie et l'Iran à l'abri des conflits internes « intra-confessionnels », comme lors de la période dite de la Terreur en Turquie entre 1975 et 1980, ou de la contestation du pouvoir par les Kurdes sunnites, au lendemain de la Révolution islamique iranienne.

La situation est différente en Syrie et en Irak, où l'existence de groupes religieux numériquement majoritaires ne fait pas de doute, bien qu'ils soient largement exclus du pouvoir. Dans les années 40, la Syrie comptait 57% d'arabes sunnites, 12% d'Arabes alaouites ainsi que d'autres groupes moins importants ; la situation en Irak fait ressortir les pourcentages suivants : selon Joyce N. Wiley, les Chiïtes seraient entre 56 et 60 % de nos jours, alors que la proportion des Kurdes serait de 25 %. Les Arabes sunnites ne disposeraient alors que d'une représentation de 11 à 15%. Une large pyramide se forme donc, dont le sommet est occupé par un élément sunnite-takiri (Irak) ou alaouite (Syrie), qui n'appartient pas à la majorité démographique et religieuse. Donc, quel que soit le discours politique, le clivage reste vif entre la communauté dominante et la majorité démographique.

Ainsi, la question kurde se pose dans une région où les risques de fractionnement et d'éclatement de la population par l'appartenance à des communautés religieuses ou linguistiques différentes sont très élevées.

En dépit de toutes ces différences linguistiques et religieuses, il existe cependant chez les Kurdes de nombreux éléments qui leur permettent de s'affirmer comme un groupe, relevant d'une culture commune. Bien que peu de recherches aient été menées sur ce sentiment d'appartenance à un même peuple, les spécialistes avancent cependant un certain nombre d'hypothèses : ces dénominateurs communs résideraient d'abord dans l'existence d'un même mode de vie, fortement imprégné, dans la presque totalité de la population kurde, par des structures tribales. La participation à ce même mode de vie aboutit à l'homogénéisation de divers sous-groupes qui se reconnaissent comme semblables. Ensuite, les différentes tribus se

disputent souvent les mêmes ancêtres et une même généalogie mythique, servant de culture commune. Enfin, en délimitant le monde kurde dans des zones frontalières, les pouvoirs centraux ont déterminé, dès le IXe siècle, une délimitation Kurde/non Kurde dans le but de créer des entités faciles à gérer, renforçant ainsi la conscience du groupe.

D'autres éléments complètent ce sentiment d'unité : la centralisation du XIXe siècle, et surtout la formation des états au XX siècle. Les relations, tant avec les minorités chrétiennes (arménienne et assyro-chaldéenne) qu'avec les pouvoirs centraux qui voulaient abolir les privilèges dont les Kurdes jouissaient en tant que périphérie musulmane, poussèrent ces derniers à faire valoir leurs particularités liées à l'Islam et à leur « kurdicité ». Les processus de socialisation, l'émergence d'une intelligentsia kurde éduquée à Istanbul ou dans des grandes villes européennes, la mémoire collective des révoltes contre les pouvoirs centraux sont autant de facteurs qui vont dans le sens de la constitution d'une conscience d'appartenance à un même groupe. La fondation d'Etats divisant les Kurdes, parfois même dans leurs unités familiales ou tribales, entraîne une marginalisation généralisée, puis de nouvelles révoltes durement réprimées donnant naissance à leur tour au culte de martyrs de la cause kurde.

II) LE MOUVEMENT NATIONALISTE KURDE ET SON EVOLUTION

2.1 Emergence du sentiment national kurde.

Comme pour d'autres populations musulmanes de la périphérie de l'Empire ottoman, le sentiment national kurde émergea à la fin du XIXe siècle à la faveur de contacts d'intellectuels et d'officiers avec les courants de pensée européens, mais également en réponse à d'autres programmes nationalistes, arménien au début, puis turc.

Afin de fédérer tous les Kurdes par delà les frontières et les structures tribales qui les divisaient, il fut fait appel à un certain nombre de symboles, puisés dans l'histoire et les traditions kurdes. Tel est le cas de Newroz, le «Nouveau Jour» (le 21 mars), commémoration de la révolte au cours de laquelle Kawa le forgeron aurait sauvé la nation kurde en tuant Dehhak le tyran. C'est vers 1910 que des intellectuels kurdes nationalistes saisirent l'importance de cette légende en tant que mythe fondateur, qui s'imposa rapidement, au point d'être devenu de nos jours le rituel le plus fort de la contestation kurde. Fêté en Syrie comme en Iran, il a souvent donné lieu en Turquie à d'importantes manifestations ou à des formes plus violentes de contestation ; c'est ainsi qu'en 1984 une mutinerie dans la prison militaire de Diyarbakir provoqua la mort de trente-quatre militants kurdes. D'autres s'immolèrent par le feu dans la même prison pour « maintenir allumée la flamme de Newroz ». L'Etat turc a dû

finalement tolérer la célébration de la fête de Newroz, qui s'est toutefois soldée en 1994 par une centaine de victimes. Ce jour est également l'un des moments forts de la mobilisation de la diaspora kurde à l'étranger : en 1996, la célébration de Newroz en Allemagne donna lieu à des scènes de bataille rangée entre la police et les militants du PKK.

Ce nationalisme trouve également dans l'œuvre d'Ehmed-ê Khani, auteur du XVII^e siècle qui appelait à l'unification des Kurdes, tout comme dans les luttes des émirs kurdes du siècle dernier, une autre filiation qui confère au passé du Kurdistan un caractère hautement politique et national. La carte du « Grand Kurdistan », qui ne représente pas moins de 500 000 km², est également un symbole. Tout comme le drapeau du Kurdistan, elle sert de base de revendication et pallie l'absence d'Etat et de frontières reconnues, de même qu'elle consacre l'unité de la nation malgré le traumatisme des guerres souvent fratricides entre Kurdes de divers pays.

Cette affirmation de l'identité kurde entraîna la naissance de mouvements nationalistes kurdes dans les pays concernés, comme le montre l'histoire de cette région tourmentée depuis plusieurs décennies.

2.2 Les origines de la lutte armée

Après que le XIX^e siècle ait été marqué par une longue succession de révoltes kurdes contre les pouvoirs centraux, réprimées avec la plus extrême violence, la fin de la Première Guerre Mondiale entraîna le démantèlement de l'Empire ottoman ; les traités de paix qui suivirent reconnurent, nouveauté fondamentale, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. En effet, le président américain Wilson prévoyait dans son projet de statuts de la Société des Nations (SDN) la création, dans les possessions orientales de l'Empire ottoman, de trois Etats : l'Arabie, le Kurdistan et l'Arménie.

Le Traité de Sèvres d'août 1920, signé entre autres par la France, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, consacrait le droit du peuple kurde à son propre Etat, et donnait naissance au Kurdistan. Celui-ci ne regroupait pas toutes les régions habitées par les Kurdes de l'Empire ottoman et il ignorait ceux de Perse, mais il faisait des « sauvages » décrits par les voyageurs européens du XIX^e siècle une entité nationale reconnue. Il convient toutefois de rappeler l'attitude des chefs kurdes qui, dès la signature du traité, envoyèrent aux négociateurs force télégrammes hostiles au texte, coupable selon eux de préconiser aussi l'émergence d'un Etat arménien...

Cependant, le redressement spectaculaire de la Turquie, comme les convoitises de la Grande-Bretagne sur le pétrole du Kurdistan méridional furent des obstacles majeurs à la

création effective de cet Etat kurde. Le Traité de Sèvres se trouva rapidement caduc, puisque le leader nationaliste turc Mustafa Kemal le récusait et se lança contre les Alliés dans une guerre d'indépendance à laquelle il associa massivement les Kurdes. Ceux-ci préférèrent alors collaborer avec le nouvel Etat turc, d'une part parce qu'ils étaient soucieux de défendre l'identité musulmane, et d'autre part parce qu'ils redoutaient que les Arméniens ne cherchent à prendre leur revanche. En effet, les Kurdes avaient participé activement au génocide arménien de 1915 : le sultan ottoman Abdul Hamid II avait constitué des brigades tribales de cavalerie légère kurdes, dites Hamidiyye qui, durant des années de guerre avaient ravagé les territoires arméniens.

La victoire remportée par Mustapha Kemal contre les troupes grecques ouvrit la voie au Traité de Lausanne en 1923 : la Turquie conservait la plus grande partie du Kurdistan, en échange de quoi elle s'engageait à respecter les libertés culturelles, religieuses et politiques de ses minorités. Entre-temps, par l'accord franco-britannique du 20 octobre 1921, les provinces kurdes de Djazireh et de Kurd-Dagh avaient été rattachées à la Syrie.

Restait encore en suspens le sort de Mossoul et de Kirkouk, convoités à la fois par les Turcs et par les Britanniques qui, connaissant les richesses de son sous-sol, voulaient les incorporer dans le nouvel Etat irakien qu'ils venaient de créer de toutes pièces. Chargée de régler ce litige, la SDN dépêcha sur les lieux une commission, en janvier 1925 : au terme de deux mois d'enquête, celle-ci parvint à la conclusion que les sept huitièmes de la population de ce territoire ne voulaient ni d'un retour sous le joug turc, ni d'un rattachement à Bagdad, mais la création d'un Etat kurde indépendant. Les Britanniques eurent cependant gain de cause, et Mossoul fut intégré à l'Irak.

2.3 La montée du nationalisme kurde

En Turquie

C'est en 1923 que la République Turque fut proclamée, et l'on assista à un renforcement du nationalisme turc, de plus en plus défini comme la doctrine officielle du pays. Mustafa Kemal Atatürk –« Père des Turcs »- supprima tous les statuts différents qui existaient dans l'Empire ottoman, du fait de la race ou de la religion : les Ottomans, les Arabes, les « Francs », les Juifs, les Kurdes, les Grecs. Pour construire la Turquie nouvelle, il offrit à tous la nationalité turque, au sein d'un état laïc, et quelles que soient l'origine et la religion ; ce qui impliquait les mêmes droits, mais aussi les mêmes devoirs pour tous. La grande majorité de la population accepta et devint turque à part entière, à l'exception des Grecs d'Asie Mineure qui furent expulsés massivement après la guerre gréco-turque de 1923 (il y eut échange de populations entre la Grèce et la Turquie). Les Kurdes, quant à eux, pensèrent alors qu'ils pourraient, en

raison de leur nombre, obtenir l'indépendance. Ils auraient voulu, entre autres, qu'on accorde un statut équivalent à la langue kurde et à la langue turque, qu'il y ait un bilinguisme officiel, un enseignement et une presse kurdes...ce qui ne fut évidemment pas le cas. De plus, Mustafa Kemal s'affirma très vite comme un champion de la modernité et de la laïcité : dès son arrivée au pouvoir, il abolit le califat en 1924, il interdit le port des couvre-chef traditionnels en 1925 et il supprima les confréries la même année, de même qu'il fit fermer les écoles religieuses. La doctrine kemaliste, qui se référait explicitement aux modèles mussolinien et stalinien, impliquait une confrontation violente avec le passé et les structures traditionnelles : une telle vision ne pouvait, naturellement, qu'aboutir à la négation des Kurdes que le kemalisme considérait comme un obstacle à l'homogénéisation de la patrie, voire comme un élément « oriental », donc réactionnaire et contrariant l'accès à la civilisation. La tribu et la confrérie kurdes devenaient ainsi des institutions incompatibles avec la souveraineté nationale et le leadership du parti-Etat. Tout en exerçant contre les Kurdes et leurs organisations sociales interdictions et répression, le pouvoir turc expliquait que la Turquie était ethniquement homogène et les Kurdes inexistantes : ils n'étaient en fin de compte que des Turcs kurdifiés par les « féodaux kurdes », qu'il convenait de libérer de ce joug pour les rendre à la nation turque (cette vision prévaut encore dans l'actuelle République turque).

Les Kurdes, qui étaient profondément imprégnés d'esprit religieux, se sentirent donc doublement persécutés, d'une part pour leur foi, et d'autre part en tant qu'ethnie. C'est pourquoi la contestation se radicalisa à partir de 1923, donnant naissance à de nombreuses révoltes (parfois encouragées par l'étranger) : il y en eut 16 en Turquie de 1923 à 1938, à chaque fois réprimées par le gouvernement turc qui mobilisa pour cela des moyens particulièrement importants.

Le soulèvement de Dersim, au cœur de l'Anatolie, fut le dernier et le plus sanglant. 40 000 civils y furent massacrés, et on estime à un million de personnes les déportés kurdes de cette période. Tous les moyens furent utilisés par l'armée turque pour mettre fin à cette révolte, y compris les gaz, comme l'évoque cette lettre envoyée par un leader kurde, Seyid Riza, au secrétaire général de la SDN le 20 novembre 1937 :

« Le gouvernement turc, pour mettre fin à l'existence de la Nation kurde, n'hésite pas à employer tous les moyens d'anéantissement en commençant par la déportation de nos éléments, famille par famille, groupe par groupe et village, jusqu'aux attaques à coups de canon et de mitrailleuse, aux bombardements d'aviation et aux gaz asphyxiants... ».

De plus, la Turquie, l'Iran et l'Irak signèrent en 1937 le Pacte de Saadabad, qui prévoyait une coordination de la lutte contre les « bandes armées » kurdes dans les régions frontalières.

On entra donc à la fin des années 1930 dans une période de silence, de peur, ou plus simplement d'épuisement du mouvement armé : les chefs avaient été pour la plupart exécutés, ou bien contraints à l'exil.

En Iran

L'Iran a le privilège d'avoir connu -dans des circonstances tragiques- le seul Etat kurde jamais institué. En septembre 1941, les Britanniques et les Soviétiques s'entendirent pour envahir l'Iran dont ils soupçonnaient la neutralité de n'être qu'une attente déguisée des armées nazies engagées dans le Caucase. Les Alliés étaient convenus de n'imposer à l'Iran que le libre passage des renforts matériels destinés à l'URSS : leur occupation cesserait dès la fin du conflit, et ils n'interviendraient pas dans les affaires intérieures du pays. En réalité, ils provoquèrent la chute de Reza Chah et s'arrangèrent pour consolider leurs intérêts respectifs. La propagande communiste intense dans la zone Nord occupée par les Soviétiques aboutit à la création d'un parti communiste stalinien, le parti Toudeh. A la fin de la guerre, les Soviétiques favorisèrent la scission du Toudeh et la création d'un « Parti démocratique de l'Azerbaïdjan », mirent en place à Tabriz un gouvernement autonome de l'Azerbaïdjan et n'acceptèrent d'évacuer leurs troupes de la région que sous une forte pression internationale. Ce fut le premier conflit de la guerre froide, et la première grave question traitée par l'ONU.

Les Kurdes n'avaient pas attendu ces développements pour manifester leur existence politique et pour s'organiser. Les territoires kurdes étaient coupée en deux zones, soviétique au Nord, britannique au Sud. Le maintien de l'ordre n'étant plus assuré par l'armée iranienne, dont les appelés avaient été démobilisés, Hama Rashid, un kurde de Bina (Irak), mit à profit cette absence d'autorité pour occuper la région avec 2 000 hommes. Il fallut attendre l'été 1942 pour parvenir avec lui à un compromis : il fut nommé gouverneur de Baneh, puis finalement expulsé par le retour d'une force iranienne. Mais ce n'était que le prélude à une opération plus vaste protégée par les Soviétiques. Peu après le début de l'occupation, ceux-ci invitèrent à Bakou quelques personnalités kurdes pour leur montrer les réalisations de l'URSS et très probablement aussi pour leur suggérer l'idée d'un Etat kurde indépendant. Les plans soviétiques à ce stade ne paraissent pas très clairs, car un Etat kurde aurait pu très vite échapper à leur influence. Mais une telle initiative ne manquerait pas, à long terme, de déstabiliser la Turquie et l'Irak, ce qui pouvait servir les intérêts de Moscou, pour élargir sa zone d'influence en direction du golfe persique.

On avança progressivement dans deux directions. Tout d'abord, à Mahabad, l'administration fut transférée aux Kurdes. En septembre 1942, des membres de l'élite locale (instituteurs, commerçants) formèrent le Komela-ye Jiyân-e Kordestân (Organisation pour le

renouveau du Kurdistan). Bien qu'établis sur une stricte base ethnique et nationaliste, ils refusèrent tout d'abord de collaborer avec les chefs tribaux dont ils redoutaient l'influence. L'action semi-clandestine du Komela était protégée par les Soviétiques qui, en violation des engagements pris en 1941, interdisaient l'accès de la région aux troupes iraniennes. Le Komela changea en 1944 lorsque Qasi Mohammad, cleric sunnite très influent à Mahabad, fut admis à en faire partie. Ce dernier devint rapidement le chef réel du mouvement, qu'il transforma en 1945 en un parti moins radical, le Parti démocratique du Kurdistan (PDK). Parmi les revendications de ce parti, on trouvait notamment :

- l'autonomie administrative, « dans les limites de l'Etat iranien » ;
- l'enseignement du kurde à l'école et son utilisation dans l'administration ;
- l'élection au Kurdistan d'une assemblée provinciale « selon la Constitution iranienne, pour superviser et contrôler toutes les affaires d'Etat et les affaires sociales » ;
- le contrôle par les Kurdes de l'administration et des impôts ;
- les relations fraternelles avec le peuple d'Azerbaïdjan et avec les minorités non kurdes (notamment chrétiennes au Kurdistan).

A ce stade, il n'y avait donc pas sécession, mais seulement affirmation du particularisme kurde et refus d'une administration nationale iranienne. Pourtant, peu après la proclamation de la République autonome d'Azerbaïdjan (20 novembre 1945), le drapeau kurde (aux mêmes couleurs que l'Iran, mais en sens inverse, rouge blanc vert, avec au centre un soleil jaune entouré de deux épis) était hissé à Mahabad et, après quelques ultimes tergiversations, la République fut proclamée le 22 janvier 1946. Moustafa Barzani, un chef kurde pourchassé par le gouvernement irakien, venait alors de passer en Iran avec 2 000 hommes en armes et environ 10 000 réfugiés de sa tribu. D'abord soupçonné d'être un agent britannique, il fut ensuite intégré à la jeune République à laquelle il apportait une aide militaire providentielle.

Le petit Etat organisa une administration autonome, avec des ministères, une armée, un embryon de relations internationales (il signa un traité avec l'Azerbaïdjan), une presse nationale, un émetteur radio et bientôt un enseignement dont les premiers manuels furent imprimés ... au moment où tout le système s'écroula.

Six mois après le départ de l'Armée Rouge d'Azerbaïdjan, l'armée iranienne mena une rapide campagne qui la mena jusqu'à Tabriz (13 décembre 1946), interdisant toute résistance à Qazi Mohammad qui capitula le 17 décembre. Ayant refusé de s'enfuir, il fut jugé rapidement et pendu le 31 mars 1947 à Mahabad. Barzani, quant à lui, se réfugia en URSS avec ses partisans.

En Syrie

Depuis son accession à l'indépendance en 1946, la Syrie n'a pas été vraiment oppressive à l'égard des Kurdes jusqu'en 1961, même si elle ne leur reconnaissait aucun droit comme minorité nationale. En effet, la langue kurde était admise, des publications circulaient et si l'école était faite en arabe, nombre d'abécédaires en kurde étaient utilisés.

En Irak

Dès 1922, le gouvernement reconnaît aux Kurdes le droit de se constituer en gouvernement à l'intérieur des frontières irakiennes. Le Conseil de la SDN décida, le 16 décembre 1925, de rattacher cette province kurde à l'Irak, conformément aux intérêts de l'Empire britannique qui affirmait que, sans le pétrole et les richesses agricoles de ce territoire, le royaume irakien ne serait pas viable. En contrepartie de leur consentement à ce plan britannique, la France et les Etats-Unis reçurent chacun 23,75 % des actions de la compagnie Turkish Petroleum (rebaptisée plus tard Iraq Petroleum Co) exploitant les gisements pétrolifères du Kurdistan ; ils bénéficièrent ainsi pendant de longues années des revenus du pétrole kurde.

L'histoire de la question kurde en Irak se présenta dès le début comme une alternance de négociations avortées et de répressions brutales. Ainsi, Cheikh Mahmoud fut à deux reprises (décembre 1918 et septembre 1922) appelé à la tête d'un « gouvernement kurde » à Suleymaniye par les Britanniques qui, ensuite, écrasèrent ses forces et l'exilèrent (juin 1919 et mars 1923). Signe de détente, la promulgation d'une loi favorisant l'enseignement des langues locales dans les écoles en 1926 fut suivie de véritables campagnes militaires, appuyées par l'aviation britannique, afin d'écraser les révoltes des Cheikhs Barzani dans l'extrême Nord de l'Irak, celle de Cheikh Ahmad entre 1931 et 1934, celle de Moustafa de 1943 à 1945.

L'Irak obtint son indépendance nominale en 1931, mais il faudra encore attendre la révolution de 1958, avec le renversement de la dynastie hachémite par le coup d'Etat du général Kassem, pour que ce pays se débarrasse de la domination anglaise. Après cette révolution, la Constitution irakienne de 1958, tout en affirmant l'appartenance de l'Irak à la nation arabe (article 2), faisait mention de « l'association des Arabes et des Kurdes » dans la nation irakienne (article 3). C'est alors que Moustafa Barzani rentra d'exil, prêt à apporter son soutien à un nouveau régime pluraliste et démocratique en Irak.

Mais après quelques mois, les tendances autocratiques du général Kassem se firent jour, entraînant à la fois une répression contre le Parti communiste (en 1959) et des attaques contre les Kurdes, bientôt suivies de véritables opérations militaires dans le Nord du pays. Les Kurdes durent alors se rendre une nouvelle fois à l'évidence : n'étant pas en mesure de créer

par la force leur propre état, il leur fallait envisager une nouvelle stratégie, mieux adaptée aux réalités régionales et internationales, et à leurs propres capacités. Cette stratégie fut, pour l'essentiel, élaborée par le général Moustafa Barzani : tirant les leçons de ses longues années de lutte et d'exil, ce dernier en était arrivé à la conclusion que, dans un monde alors dominé par la rivalité Est-Ouest, aucun changement de frontière ne serait toléré par les grandes puissances, surtout dans une région hautement sensible située entre l'URSS et le Golfe. Aussi les Kurdes, en particulier ceux d'Irak, devaient-ils se résoudre à mener leur combat pour l'obtention d'une autonomie régionale dans le cadre des Etats existants.

Dans ce but, Barzani déclencha en 1961 une rébellion armée, qui devint rapidement une guerre totale. Les forces irakiennes qui lui furent opposées comptèrent 35 000 soldats, 5 000 à 10 000 policiers, ainsi que des avions de combat, avant d'être doublées à partir de 1965 : 70 000 hommes, 100 avions, 10 000 à 15 000 policiers, ainsi que des milliers de « mercenaires » non seulement arabes, mais également kurdes enrôlés par le gouvernement irakien. De 1961 à 1968, la rébellion entraîna la chute de quatre régimes successifs, avant que la tendance actuelle du Parti Baas ne prenne le pouvoir ; les autorités irakiennes n'étaient pas en mesure de mater la guérilla et un certain équilibre avait été atteint, où la rébellion administrait une grande partie des campagnes, tandis que le gouvernement contrôlait les grandes villes et les gisements pétroliers du Kurdistan. Seule l'intervention d'éléments nouveaux pouvait modifier cette situation, qui semblait bloquée pour des années et qui donnait lieu à des doutes et des tiraillements, tant dans le camp kurde que dans celui du gouvernement. A son arrivée au pouvoir par le coup d'état de juillet 1968, le Parti Baas voulut sortir de cette situation de blocage grâce à une « vaste offensive finale contre les hors-la-loi ». Celle-ci, en dépit de la mobilisation de l'essentiel des ressources militaires de l'Irak, se solda par un échec qui incita Bagdad à changer de tactique en proposant la reconnaissance des revendications d'autonomie kurdes. Un accord de paix conclu entre le général Barzani et le vice-président irakien Saddam Hussein entra en vigueur le 11 mars 1970.

Cet accord, qualifié d'historique par les deux camps, et qui depuis lors sert de référence incontournable dans toutes les tractations entre les partis kurdes irakiens et le régime de Bagdad, proclamait l'union librement consentie des nations arabe et kurde dans la République d'Irak. Il conférait au kurde le statut de deuxième langue officielle du pays et stipulait l'autonomie des provinces peuplées par une majorité kurde, ainsi qu'une participation des Kurdes au gouvernement central, au prorata de leur importance numérique dans la population irakienne. Un délai de quatre ans était prévu pour la mise en place des institutions autonomes, l'organisation d'un recensement afin de déterminer la composition ethnique des villes

contestées (Kirkuk et Khanakine), qui se trouvaient être également des zones riches en pétrole, ainsi que la tenue d'élections libres dans l'ensemble de l'Irak.

On put croire un moment que la stratégie mise en œuvre par Barzani avait été efficace, puisqu'elle aboutissait à la reconnaissance des droits du peuple kurde : à la suite de l'accord du 11 mars 1970, une amnistie générale fut proclamée et les prisonniers politiques furent libérés, les fonctionnaires kurdes furent réintégrés dans l'administration et trois Kurdes devinrent gouverneurs des provinces de Dohok, Erbil et Souleimania. Le PDK put reprendre ses activités au grand jour, et son journal *Al Taakhi* fut de nouveau publié à Bagdad. Le gouvernement alloua vingt millions de dinars (soixante millions de dollars environ) pour la reconstruction du Nord et les unités de mercenaires *Jash 66* furent dissoutes par les Baasistes.

Mais l'euphorie fut de courte durée. Il apparut rapidement que Bagdad n'avait fait ces concessions que dans le but purement tactique de gagner du temps et que la paix proclamée risquait fort de n'être qu'une trêve, car jamais le gouvernement irakien n'accepterait de perdre les villes pétrolifères.

L'accord d'Alger de 1975 et l'échec de Barzani

En avril 1972, l'Irak signa avec l'URSS un traité d'amitié et de coopération qui lui permit d'acquérir d'importantes quantités d'armements, et de moderniser et de renforcer son armée. Pour contrer cette alliance, Barzani, qui venait d'échapper à plusieurs attentats des services irakiens, chercha le soutien des Etats-Unis. En mars 1974, au terme du délai convenu pour l'application complète et effective de l'accord kurdo-irakien sur l'autonomie du Kurdistan, Bagdad promulgua unilatéralement une loi d'autonomie très en retrait sur ses engagements antérieurs, et somma les dirigeants kurdes de s'y soumettre sous peine d'une reprise des hostilités. Le problème n'était pas l'autonomie, que Saddam Hussein ne contestait pas, mais la définition géographique de la zone autonome qui ne pouvait selon lui inclure les régions pétrolières. Les promesses concernant le recensement et la tenue d'élections générales libres en Irak n'avaient pas été honorées. Se sentant en position de force, le régime irakien décida, fin mars 1974, de lancer une « guerre totale » contre la résistance kurde.

Il s'ensuivit une guerre extrêmement meurtrière, qui dura un an, sans avantage décisif sur le terrain pour les troupes irakiennes. Saddam Hussein, avec le machiavélisme qu'on lui connaît, décida alors de s'entendre avec le Chah d'Iran pour encercler la résistance kurde et la priver de tout soutien logistique extérieur. Ce fut le fameux accord d'Alger de mars 1975 par lequel, en échange de sa coopération avec Bagdad contre les Kurdes, le Chah se voyait reconnaître des avantages considérables, en particulier le partage de la souveraineté sur l'importante voie fluviale du Chatt-al Arab.

L'entente irako-iranienne provoqua l'effondrement de la résistance de Barzani, qui n'avait confiance dans aucun des pays voisins, surtout pas dans l'Iran, et qui espérait une attitude plus honorable de la part des Etats-Unis, qui lui avaient promis leur soutien jusqu'à la chute du régime de Saddam Hussein. Le piège d'une entente irako-iranienne, doublée d'un accord soviéto-irakien sur le dos des Kurdes s'était refermé sur lui. Barzani en arriva à la conclusion que, étant donné les conditions géographiques du Kurdistan, enclave sans débouché maritime et encerclée par des états hostiles, la lutte était sans issue : elle ne pourrait conduire qu'à d'interminables massacres, à la destruction et à la ruine du pays kurde. Il décida donc d'y renoncer définitivement et alla se réfugier d'abord en Iran, puis aux Etats-Unis où il mourut en mars 1979.

Le mouvement kurde irakien, jusque là unitaire, se scinda alors en plusieurs factions rivales, dont certaines se livrèrent des luttes fratricides. A partir de ce moment, l'Irak adopta une politique d'arabisation dans les régions kurdes pétrolières et frontalières ; cent mille kurdes environ furent déplacés vers le sud ou vers la région « autonome ». En 1976, Saddam Hussein fit connaître un nouveau programme qui sera appliqué jusqu'à la guerre Iran-Irak ; sur 20 kilomètres de large aux frontières, soit trois fois la surface du Liban, les villages kurdes furent détruits au bulldozer, les sources bouchées, les cultures détruites ; 1 500 villages furent supprimés. Les Kurdes furent dispersés par petits groupes dans des villages arabes ou regroupés en grand nombre dans les « villages stratégiques ».

La chute de la monarchie iranienne en février 1979, puis le conflit irako-iranien donnèrent aux partis kurdes d'Irak un souffle nouveau et des moyens accrus pour poursuivre leur lutte contre Bagdad, mais ceux-ci, malgré quelques succès locaux ou temporaires, ne purent ni empêcher l'Irak de poursuivre sa politique de destruction des villages kurdes afin de couper la guérilla de sa base paysanne, ni menacer sérieusement l'existence du gouvernement central.

A la suite du renforcement de la machine de guerre irakienne par les achats massifs d'armes modernes tant à l'Est qu'à l'Ouest, le rapport de forces évoluait constamment au détriment des Kurdes. En 1987, l'armée détruisit systématiquement les villages kurdes situés le long des axes routiers. L'utilisation des armes chimiques dans les zones de guérilla difficiles d'accès fut banalisée dans l'indifférence générale, et la communauté internationale ne commença à s'émouvoir que lorsque le bombardement chimique du village d'Halabja eut fait plusieurs milliers de morts parmi la population kurde. Après le cessez le feu avec l'Iran, Bagdad lança en 1988 de grandes offensives dans toutes les zones de guérilla, entraînant l'exode vers le sud-est de la Turquie de plusieurs milliers de Kurdes.

Après la Guerre du Golfe, Saddam Hussein mâta féroce­ment la rébellion kurde, entraînant l'exode vers la Turquie et l'Iran de plusieurs millions de personnes et amenant la création d'une zone de sécurité pour les Kurdes.

2.4 La situation dans les autres pays (de 1960 à nos jours)

En Iran

Les Kurdes d'Iran avaient pris une part très active aux événements révolutionnaires qui aboutirent en 1979 à la chute du régime du Chah. Toutefois, le peuple kurde participa à cette lutte non derrière le clergé chiite, mais dans les rangs de ses propres organisations avec un projet politique clair : transformer l'Iran en une république démocratique, laïque et fédérale dans laquelle la minorité kurde aurait sa place.

Le vide politique créé par le renversement de la monarchie fut mis à profit par les Kurdes pour mettre en place une administration autonome de fait. Tant dans les villes que dans les campagnes, des conseils révolutionnaires furent élus par la population pour gérer les affaires économiques, culturelles et administratives locales. Le maintien de l'ordre et la défense des acquis de la révolution furent confiés à des milices populaires équipées d'armes saisies dans les arsenaux. On assista de même à une extraordinaire animation politique et culturelle : des journaux, des revues et des publications de toutes sortes parurent légalement en langue kurde, pour la première fois depuis 33 ans. Le 3 mars 1979, le PDKI réunit à Mahabad 200 000 personnes pour annoncer sa légalisation.

Cette autonomie de fait, à laquelle les Kurdes s'employaient à obtenir une reconnaissance officielle et un statut juridique, n'était pas sans inquiéter les nouvelles autorités iraniennes qui voyaient d'un mauvais œil le contrôle politique du Kurdistan leur échapper ; d'autant plus que son exemple pouvait faire tâche d'huile, ce qui ne manqua pas de se produire puisque quelques semaines plus tard les Turkmènes et les Arabes emboîtèrent le pas aux Kurdes en revendiquant à leur tour l'autonomie de leur région.

Khomeyni déclara alors la « guerre sainte » aux Kurdes « ennemis de Dieu, hypocrites, séparatistes, agents de la CIA, de la Savak, du sionisme, et du communisme ». Des combats meurtriers eurent lieu, obligeant les forces kurdes à abandonner certaines villes. Des négociations furent entamées avec les différents groupes kurdes, mais leur échec en 1980 entraîna une intensification des combats. En 1983, Téhéran lança de grandes offensives sur le front nord, menant en même temps la guerre contre les Kurdes et contre l'Irak. Les autonomistes abandonnèrent alors la guerre de front pour se lancer dans la guérilla.

Des dissensions éclatèrent cependant parmi les Kurdes, puisque l'UPK du leader Jelial Talabani choisit pour sa part la voie d'une alliance militaire avec l'armée iranienne, contre

l'Irak. Cette alliance donna lieu à un certain nombre d'opérations communes, comme celle qui visa en octobre 1986 trois champs des installations pétrolières de Kirkouk, à laquelle participèrent 2 500 pechmergas de l'UPK, appuyés par des armes lourdes (missiles SAM-7 et Saqr, mini-Katyouchas, mortiers de 120 mm) servies par des gardiens de la révolution iraniens. Les responsables de l'UPK justifiaient cette volte-face dans leurs relations avec l'Iran en affirmant qu'en 1983 les forces iraniennes avaient « essayé d'envahir l'Irak pour mettre en place un régime islamique, sans tenir compte de la volonté du peuple irakien ; désormais c'est différent, car ils disent que nous sommes libres de choisir notre régime ». Par la suite, les Iraniens fournirent une aide financière et militaire considérable à l'UPK, qui reçut notamment des mortiers de 80 mm et de 120 mm, de l'artillerie, divers types de missiles et des Katyouchas. L'UPK aurait ainsi reçu plus de dix mille armes de divers types, et l'Iran aurait même envisagé, selon Jelial Talabani, de lui fournir des chars.

La fin de la guerre Iran-Irak n'eut que peu d'effet sur le front intérieur iranien. A l'égard des Kurdes, les successeurs de Khomeyni oscillèrent ensuite entre politiques de répression ou de conciliation, à l'image des luttes politiques qui agitent le gouvernement iranien. C'est ainsi que le secrétaire général du PDKI, Abdul Rahman Ghassemlou, après avoir déclenché une rébellion qui fit vaciller le régime de Khomeyni, crut pouvoir parvenir à un accord avec le président Bani Sadr ; attiré dans un piège, le docteur Ghassemlou fut finalement assassiné à Vienne, en 1989, par les services secrets iraniens, avec deux de ses collaborateurs. Comme le dit Chris Kutschera, spécialiste du problème kurde, « le mouvement kurde, dans son ensemble, perdait en la personne de Ghassemlou, une personnalité exceptionnelle, un des rares chefs kurdes écoutés par tous, probablement la seule personnalité kurde qui puisse se faire écouter de Jelial Talabani, et qui aurait certainement joué un rôle majeur pendant et après le soulèvement des Kurdes d'Irak en 1991 et dans les crises qui ont suivi entre Massoud Barzani et Jelial Talabani ou entre les Kurdes d'Irak et de Turquie ». Le successeur de Ghassemlou, Said Charafkandi, est assassiné à son tour dans un restaurant de Berlin le 17 septembre 1992, avec deux autres membres du PDKI, représentants de ce parti en France et un Allemagne, et un interprète. Sa mort porte un coup terrible au PDKI qui, en trois ans, a perdu deux chefs d'exception.

Faute de mieux, les Kurdes d'Iran s'accommodent depuis des concessions accordées par Téhéran. Ils ont leurs députés, leurs journaux et leurs centres culturels. Lors des dernières élections en Iran, leurs suffrages sont allés au « réformateur » Mohammad Khatami. Si les Kurdes d'Iran privilégient actuellement la voie parlementaire, la capture d'Ocalan par le gouvernement turc a toutefois provoqué en février 1999 de violentes manifestations.

En Syrie

Un parti kurde, le PDKS (Parti Démocratique du Kurdistan de Syrie) fut créé en 1957 par un kurde de Turquie, Nurettin Zaza, réfugié en Syrie. Les activités kurdes, parfois tolérées, furent alors surveillées plus strictement.

La politique kurde de la Syrie devint plus répressive au moment de la création de la République Arabe Unie (Syrie, Libye, Egypte) en 1961. L'enseignement et les publications en langue kurde furent interdits, les Syriens invoquant subtilement la « fraternité musulmane ». A partir de 1962, on parla de « ceinture arabe » et les Kurdes furent expulsés vers le Sud. 300 000 d'entre eux furent déchués de leur nationalité, et l'arrivée du Parti Baas au pouvoir aggrava encore la situation de la minorité kurde. C'est ainsi que le chef de la police syrienne, Mohamed Taleb Hilal, proposa en novembre 1963 un plan en douze points pour « anéantir le danger kurde en Syrie » :

- transférer et disperser la population kurde,
- priver les Kurdes de toute instruction, y compris en langue arabe,
- priver les Kurdes de toute possibilité d'emploi,
- livrer au gouvernement turc les rescapés des soulèvements dans les zones kurdes de Turquie,
- dresser les kurdes les uns contre les autres (« Il faut frapper les Kurdes les uns par les autres, ce qui serait facile en incitant les éléments qui prétendent descendre d'origine arabe contre les éléments dangereux. On aurait d'ailleurs là l'occasion de vérifier si ces prétendants sont vraiment d'origine arabe. »),
- poursuivre la politique de « ceinture arabe » déjà appliquée,
- implanter des Arabes « purs et nationalistes » dans les régions des kurdes pour les surveiller avant leur dispersion,
- faire contrôler les Kurdes par l'armée,
- soutenir les Arabes qui se sont installés dans la région kurde (« Créer des fermes collectives pour les arabes installés dans la région, à condition de les former et de les armer militairement, exactement comme pour les colons juifs dans les territoires occupés. »),
- imposer aux Kurdes d'apprendre la langue arabe,
- priver les Kurdes de leurs leaders, en l'occurrence les religieux kurdes, qui contestent la politique du gouvernement,
- faire semer la panique parmi les Kurdes par les Arabes vivant dans cette région.

Après son arrivée au pouvoir, le nouveau président Hafez el-Hassad s'en tint cependant à une stratégie plus subtile. Face à la menace que représentait d'une part Israël, et d'autre part la majorité sunnite arabe sur le régime en place (de minorité alevi), il renonça officiellement à mettre en oeuvre les projets de transfert de population ; il accueillit même de nombreux Kurdes dans les rangs de l'armée, y compris dans la garde présidentielle, et leur confia un rôle décisif dans la répression de la révolte des Frères Musulmans de Hama en 1982. Par ailleurs, la Syrie commença après 1981 à aider officieusement le PKK, parti kurde de Turquie, qui s'entraîna longtemps dans la plaine de la Bekaa libanaise, avec l'accord des Syriens. Cette attitude syrienne correspond d'ailleurs aux années de litige relatif à l'eau avec la Turquie, après la construction de plusieurs barrages sur le fleuve Euphrate.

A l'heure actuelle, si les Kurdes de Syrie peuvent parler librement leur langue, fêter Newroz le 21 mars ou bien encore écouter de la musique kurde, ils ne peuvent cependant ni enseigner le Kurde, ni avoir leur propre parti politique. Mais il faut noter qu'en 1990 onze Kurdes membres de partis politiques arabes ont été élus comme députés, ce qui était sans précédent.

En Turquie

Après le retour à la démocratie en 1973, le mouvement kurde se radicalisa pour devenir indépendantiste et marxiste-léniniste. Des différentes organisations, émergea en 1978 le PKK d'Abdullah Ocalan (Parti des Travailleurs du Kurdistan), qui prônait le recours à la « terreur révolutionnaire » contre la droite turque. En 1980, l'armée prit le pouvoir, les organisations kurdes furent dissoutes, et les déportations nombreuses. Le PKK déclencha en 1984 une guérilla à laquelle Ankara riposta par de nombreuses mesures très dures, autant pour intimider la population que pour combattre la guérilla. En 1985, les Turcs créèrent les protecteurs de villages (des milices kurdes) pour renforcer les forces militaires omniprésentes en pays kurde, ce qui exacerba la violence du PKK. En 1987, Ankara leva l'état de siège dans les quatre provinces où il était encore en vigueur depuis 1978, mais le remplaça par un autre déguisé en une sorte de « super-gouvernorat » du sud-est.

En 1990, le développement de la guérilla a conduit Ankara à accentuer sa politique de répression sans discrimination (assassinats politiques, destructions de villages, arrestations de sympathisants présumés du PKK) couverte par des lois d'exception : suspension des conventions des droits de l'homme dans les régions du sud-est, loi anti-terreur qui permet l'usage en privé du Kurde, mais réintroduit et punit sévèrement les délits d'opinion. Le gouvernement issu des élections de 1991 fit naître l'espoir d'une solution politique au problème kurde, mais, malgré des promesses de libéralisation, la logique militaire continua de

prévaloir : régions entières vidées de leur population, villes considérées comme des bastions du PKK en partie détruites, arrestations massives.

Il faut cependant rappeler que les Kurdes peuvent accéder en Turquie à toutes les fonctions ; l'un d'entre eux a même présidé l'Assemblée nationale. Ils sont nombreux dans ce cas, à condition de renoncer, comme nous l'avons déjà vu, à leurs revendications identitaires et à leur particularisme culturel, selon le processus d'assimilation instauré par Atatürk : ils sont alors considérés comme citoyens turcs à part entière, et ont les mêmes droits, les mêmes devoirs et les mêmes chances réussite que les non-Kurdes.

Mais pour mieux comprendre le jeu politique des Kurdes, il convient de revenir sur les différentes organisations contestataires kurdes aujourd'hui.

2.5 Multiplication des partis politiques et guerres fratricides

Déjà écartelés entre quatre pays (souvent antagonistes), les Kurdes sont victimes d'un fractionnement extrême des organisations politiques censées les représenter, ce qui a d'ailleurs conduit dans de nombreux cas à des luttes fratricides entre Kurdes.

C'est pourquoi, malgré la légitimité de leurs revendications et la ferveur des nationalistes kurdes, aucun mouvement politique d'envergure n'est parvenu jusqu'à présent à rassembler l'ensemble de la nation kurde derrière un projet commun.

C'est en Iran qu'apparaît en 1945 le PDKI (Parti Démocratique du Kurdistan d'Iran). Il s'agit en fait du premier parti politique qui, en tant que tel, défend les intérêts kurdes ; toutefois, son slogan, « l'autonomie pour le Kurdistan dans un Iran démocratique » est déjà révélateur. Le PDKI n'a pas d'ambition pour l'ensemble du peuple kurde et il se limite à représenter les seuls Kurdes d'Iran, sans même faire allusion à ses frères transfrontaliers. De plus, le PDKI n'est pas le seul parti kurde d'Iran. En effet, en 1969 est apparu sur les ferments de la vague maoïste des années 60, un nouveau parti, le Komala, crée clandestinement à Téhéran par des étudiants kurdes d'extrême gauche qui reprochent au PDKI « sa passivité et son nationalisme bourgeois » : leur ambition prioritaire est la lutte pour l'instauration d'une société communiste.

A partir de novembre 1984, des combats meurtriers entre les deux partis provoquent une division profonde du mouvement kurde iranien et son affaiblissement. Cette division des Kurdes iraniens va connaître une nouvelle ampleur lorsqu'en janvier 1988 le PDKI, en proie à des dissensions internes depuis de nombreuses années, est l'objet d'une scission après son huitième congrès. L'aile gauche du parti reproche notamment à Abdul Rahman Ghassemlou son autoritarisme au sein du parti et son éloignement du peuple kurde de l'intérieur, ainsi que ses tentatives de compromis avec le parti islamique iranien. Dès lors est créé en mars 1988,

par des membres de l'ancienne direction emmenés par Ichil Ghadani, le PDKI Direction Révolutionnaire. Nous voici donc, sur la seule enclave iranienne du Kurdistan qui ne représente que 16% de l'ensemble de la population des Kurdes, en présence de trois partis divisés, et dans l'incapacité de servir la cause kurde dans sa globalité.

De même, en Irak, les Kurdes qui luttent pour affirmer leur identité depuis la fin du premier conflit mondial, s'organisent en parti politique proprement dit en 1946, après la chute de la République de Mahabad. Tantôt officiel, tantôt clandestin, le PDK d'Irak, sous l'impulsion de Mustafa Barzani, permet aux Kurdes irakiens d'affirmer leur revendication nationaliste face au pouvoir central de Bagdad. Entre 1961 et 1975, cinq guerres entrecoupées de cessez le feu se succédèrent entre les deux parties, avant d'aboutir comme nous l'avons vu à l'accord du 11 mars 1970. Mais cet accord, resté lettre morte, va diviser les Kurdes irakiens sur la poursuite de l'action.

Le PDK se scinde alors en deux, donnant naissance en 1975 à l'UPK (Union Patriotique du Kurdistan), conduit par Djalal Talabani. Entre l'UPK et le PDK, on assiste dès lors à une opposition qui devient systématique. C'est ainsi que, par exemple, lorsque le PDK amorce le 17 juillet 1991 un dialogue décisif avec Bagdad sous la tutelle de l'ONU, l'UPK boycotte la réunion, amoindrissant ainsi les chances de succès de cette négociation. De la même façon, lorsqu'en octobre de la même année Saddam Hussein et Barzani annoncent qu'un projet d'autonomie du Kurdistan est arrêté, un nouvel affrontement survient entre les pechmergas et l'armée irakienne, faisant échouer toute solution. On peut alors s'interroger à bon droit sur l'origine de la reprise des combats : à ce propos, certains spécialistes du Moyen Orient comme Marie de Varnay pensèrent qu'il s'agissait d'une manœuvre de l'UPK.

Le PDK et l'UPK ont participé au « Front du Kurdistan », lors de la création de l'Etat autonome au nord de l'Irak en 1992. Mais les élections alors organisées n'avaient pas permis de les départager, et ils se sont livrés une guerre fratricide, surtout entre 1994 et 1996, avant de parvenir à un cessez le feu signé en 1998 à Washington. Le but de cet accord est le retour à une administration conjointe du Kurdistan irakien, avant l'organisation de nouvelles élections redoutées par l'UPK, car son rival a pris récemment une dimension nouvelle. De plus, les points de désaccord entre les deux formations sont loin d'avoir totalement disparu.

Comme en Iran et en Irak, les Kurdes de Turquie n'ont pu se rassembler en un seul parti bien structuré, défenseur des revendications de leur peuple. Bien au contraire, c'est en Turquie que l'on trouve le plus grand nombre de partis kurdes dont les divergences facilitent la tâche du pouvoir centralisateur d'Ankara.

En 1965 est créée clandestinement le PDKT, à l'image du PDK d'Irak. Les éléments de la gauche kurde, qui le jugent trop conservateur, n'y adhèrent pas, préférant rejoindre le POT (Parti Ouvrier de Turquie), alors seul parti légal de la gauche turque. A partir du printemps 1969, la jeunesse révolutionnaire kurde s'organise dans les DDKO (foyers révolutionnaires de l'est, c'est à dire du Kurdistan). En marge des DDKO et du POT, et dès l'origine en conflit avec eux, le PKK (Parti des Travailleurs Kurdes) émerge enfin à la fin de l'année 1978, prônant le retour à la terreur révolutionnaire non seulement contre la droite turque mais aussi contre les « féodaux kurdes ».

Il convient ici de parler du rôle du PKK, tant son action de guérilla, mais aussi de terrorisme constitue non seulement le problème actuel de la Turquie, mais aussi un point clef du problème kurde dans son ensemble. Créé par douze étudiants marxistes-léninistes, ce parti, dont l'organisation est proche de celle du Sentier Lumineux péruvien, est passé à la lutte armée en 1984. Il disposait au départ de 200 guérilleros dont le nombre pouvait être évalué en 1994 à 10 000 environ. Un grand nombre d'entre eux ont été formés dans le camp d'entraînement Mashum Korkmaz situé à Helwé, dans la plaine libanaise de la Bekaa. L'état-major, un temps basé à Damas, prône les principes du léninisme, du nationalisme exalté et le culte du leader. Le PKK fut ainsi profondément marqué par la personnalité de son chef, Abdullah Ocalan, dit « Apo », qui systématisait la provocation et a souvent recherché la médiatisation, n'hésitant pas non plus à recourir à la terreur, autant que de besoin, pour assurer son autorité au sein du mouvement : un responsable kurde d'Irak déclarait récemment que « Apo est au PKK ce que Pol Pot est aux Khmers Rouges ». D'autres témoignages vont dans le même sens ; selon Salahattin Celik, ex- proche d'Ocalan, « il y a eu plus de cinquante à soixante exécutions juste avant le congrès de 1986 (...). Il n'y avait plus de place pour les enterrer ! Certains étaient de simples militants, des Kurdes du Liban accusés d'être des agents coupables de ne pas exécuter les ordres : l'objectif d'Ocalan était montrer sa force, de faire peur ». En 1982, les rescapés de la grève de la faim organisée dans la prison turque de Diyarbakir, qui fit 130 morts, furent obligés de confesser, sous peine de disparaître, que les geôles turques n'étaient que des « lieux d'embourgeoisement ».

Il n'en reste pas moins qu'Ocalan parvint à structurer solidement le PKK, en le dotant en amont d'un front de libération nationale (l'ENRK, installé à Athènes) et en aval d'un mouvement de lutte armée (l'ARGK, Armée Populaire de Libération). Le PKK dispose aussi d'une vitrine légale : le HEP (Parti du Travail du Peuple), qui obtint 18 sièges sur 450 au parlement turc lors des élections de 1992. Interdit en 1993, le HEP fut remplacé par le DEP, puis par le HADEP en 1994.

La lutte armée lancée par le PKK en 1984 dégénéra rapidement en un affrontement généralisé, l'armée et la gendarmerie turques se virent confier la « lutte contre le terrorisme séparatiste ». Les moyens mobilisés furent considérables : une brigade de gendarmerie dans chaque village, et jusqu' à 250 000 militaires turcs mobilisés dans la région. La « guerre du PKK » (selon Chris Kutschera) provoqua environ un millier de morts par an (tous camps confondus), jusqu'à son extinction progressive dans les années 1990. En octobre 1992, elle se doubla même d'une guerre civile kurde entre le PKK et les partis kurdes irakiens (PDK) ; les combattants du PKK y subirent de lourdes pertes après avoir été pris en tenailles par une attaque simultanée de l'armée turque et des peshmergas irakiens, appuyés par des avions turcs...

Le PKK commença à infléchir son discours en 1988. Jusqu'alors partisan intransigeant de l'indépendance et de la réunification du Kurdistan, il fit désormais savoir qu'il était favorable à une fédération turco-kurde. Ainsi, privé du soutien de l'ex-URSS, Ocalan déclarait peu de temps avant son arrestation (en 1999) que les Kurdes du PKK veulent maintenant une solution de type fédéral, comme en Allemagne, aux Etats-Unis ou en Suisse, voire comme en Espagne avec les Catalans, c'est à dire une solution qui leur assurerait une identité propre, avec une assemblée régionale bénéficiant de prérogatives étendues. Actuellement, les Kurdes de Turquie sont donc partagés entre deux tendances : respect de la voie parlementaire (avec le HADEP), ou reprise de la lutte armée. L'exécution de la sentence de mort prononcée contre Abdullah Ocalan en juin 1999 pourrait toutefois radicaliser une nouvelle fois le PKK ; mais elle risquerait aussi de susciter une grave crise avec l'Union européenne, ce pourquoi un grand nombre de dirigeants turcs y sont opposés.

Par delà leur diversité, on constate surtout qu'il n'existe aucune unité, ni même de tentative de rapprochement entre les différents partis politiques kurdes : le PDK irakien est allié à la Turquie dans sa lutte contre le PKK à la frontière turco-irakienne ; l'UPK n'accepte pas la présence de maquisards du PKK, retranchés dans sa zone d'influence au nord de l'Irak (où l'armée turque dispose d'un droit de poursuite accordé par Bagdad en 1984), enfin l'accord signé en 1988 entre PDK et UPK irakiens aura du mal à effacer des années de luttes fratricides. Cette situation particulièrement complexe résulte aussi du jeu des pays riverains, qui sont parvenus à diviser durablement le mouvement nationaliste kurde.

III LA DIMENSION REGIONALE ET INTERNATIONALE DE LA QUESTION KURDE.

3.1 L'importance des richesses naturelles; l'eau et le pétrole.

Grâce au Grand Projet anatolien (Great Anatolian Project, GAP), le gouvernement turc veut transformer radicalement l'agriculture du Sud-Est. Traditionnellement organisée autour de cultures sèches (blé, avoine, pistaches, lentilles, olives...), l'agriculture locale est promise à une diversification accélérée avec l'introduction massive de cultures irriguées, principalement des fruits et des légumes.

Cette métamorphose sera rendue possible grâce à l'eau emmagasinée par le barrage Atatürk. Près de la frontière syrienne, les canaux d'irrigation quadrillent déjà la plaine d'Harran, prêts à irriguer par étapes, plus de 150 000 hectares, lorsque la réalisation des tunnels jumeaux d'Urfa qui achemineront l'eau à partir du barrage Atatürk, sera achevée.

La mise en valeur de cette région fait partie des treize projets du GAP. Dans le cadre de cette renaissance du Sud-Est anatolien, dont la population est majoritairement kurde, 22 barrages et 17 centrales hydroélectriques seront construits sur l'Euphrate et le Tigre. L'objectif poursuivi par les autorités étant de parvenir à irriguer 1,7 million d'hectares (1,1 million d'hectares à partir des eaux de l'Euphrate et 600 000 hectares grâce à celles du Tigre). L'ensemble du projet devrait être achevé vers 2010-2015 après avoir coûté 32 milliards de dollars.

Toutefois, le pari d'Ankara n'est pas seulement économique. En arrière-plan de cet impressionnant programme de développement planifié sur plus de vingt ans, se dessine une vaste entreprise de reprise en main de la région par l'Etat. Les investissements d'Ankara dans le Sud-Est du pays, les plus importants jamais entrepris, visent dans une large mesure à désamorcer les velléités d'autonomie des populations kurdes et surtout à marginaliser les militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) dans des zones montagneuses.

Les objectifs politiques du GAP sont donc nombreux. Le plus important pour la politique intérieure de la Turquie concerne directement la population kurde : il s'agit de répondre aux revendications des modérés du mouvement kurde, qui réclament une amélioration des conditions de vie des populations de la région la plus pauvre du pays, et d'affaiblir de la sorte les séparatistes du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) en les coupant de leurs sympathisants et de leur base populaire. Le réaménagement du territoire et la création de très larges périmètres irrigués, censés attirer un très grand nombre de populations locales, visent aussi à rendre le contrôle policier et militaire plus efficace face aux rebelles du PKK. Un

certain nombre d'entre eux sont basés en Irak ou en Syrie, le long de la frontière, et ils lancent leurs raids au nord de celle-ci pour se replier ensuite en territoire syrien ou irakien.

Il fallut les sérieuses menaces du gouvernement turc en 1992 pour que Damas acceptât et signât un accord bilatéral l'engageant à mettre fin à toutes les activités rebelles à partir du territoire syrien ou contrôlé par les Syriens (c'est le cas de la région de la Bekaa au Liban où les commandos PKK se sont repliés) en contrepartie de la promesse turque de maintenir un débit d'écoulement minimum des eaux de l'Euphrate de 500 m³/s, débit fixé par le protocole de 1987. Cet accord de 1992 ne semble pas être totalement respecté malgré les affirmations syriennes. Pour ce qui est de l'Irak, il faudra attendre la fin de l'embargo qui lui est imposé par l'Organisation des Nations unies (ONU) pour entrevoir la nature de ses relations avec ses deux voisins d'amont.

Au total, le GAP va permettre la création de 3 millions d'emplois. Cet effort considérable sera accompagné d'un plan de développement des voies de communication. L'installation de cet ensemble d'infrastructures et la bonification des terres agricoles près de la frontière syrienne constitueront un bon moyen de contrôler la région.

Le GAP vise donc à fixer la population sur place en lui fournissant du travail dans l'agriculture, l'industrie et les services. Actuellement, les inégalités de niveau de vie entre le Sud-Est anatolien et le reste de la Turquie sont criantes : alors que le revenu annuel moyen par tête avoisine les 2 000 dollars en Turquie, il ne dépasse pas les 500 dollars dans les zones kurdes. Pour les responsables turcs, ce fossé socio-économique constitue un terreau propice à la propagation des thèses du PKK au sein d'une population locale, longtemps abandonnée à un sous-développement chronique.

La Turquie entend aussi se servir du projet GAP comme instrument de politique extérieure, spécialement avec les Etats arabes, y compris ceux du Golfe, et même avec Israël. En maîtrisant, grâce aux barrages, l'écoulement des eaux vers l'aval, Ankara sera bientôt en mesure de faire pression sur Damas et Bagdad afin de les obliger à arrêter tout soutien aux séparatistes kurdes. En Irak, les militants du PKK opèrent à partir du Kurdistan irakien avec la complicité de Bagdad, surtout depuis la guerre du Golfe.

Mais les plans de développement, qui visent finalement à remodeler le tissu socio-économique de la région et à arrimer solidement le Sud-Est anatolien à la mère patrie, embarrassent les responsables des organisations kurdes. Signe révélateur, les rebelles du PKK n'ont jamais pris pour cible les installations liées au GAP, alors qu'ils n'ont pas hésité à s'attaquer au secteur touristique.

Pour expliquer cette réserve du PKK, plusieurs analyses sont possibles. D'abord les populations locales seraient les premières victimes d'attaques contre les systèmes d'irrigation, les barrages ou les centrales hydroélectriques. En outre, les ouvrages "lourds" du GAP, comme le barrage Atatürk ou les tunnels jumeaux d'Urfa, ne se situent pas dans les zones d'activité du PKK, situées beaucoup plus à l'est, et sont protégés par des mesures de sécurité très strictes. Un diplomate occidental évoque enfin un « souci des rebelles kurdes de ménager la bourgeoisie kurde et les grands propriétaires fonciers qui seront les premiers bénéficiaires du développement agricole et industriel. Une manière de ne pas se mettre à dos cette partie influente de la société kurde, dont le PKK pourrait avoir besoin ultérieurement ».

En ce qui concerne le pétrole, les convoitises des puissances étrangères pour le pétrole irakien remontent à la fin de la première guerre mondiale. Elles furent des obstacles à la création d'un Etat kurde. Les Britanniques avaient obtenu que les riches régions pétrolières de Mossoul soient rattachées à l'Irak, officiellement pour assurer la viabilité de cet Etat. Depuis, il a toujours été inconcevable pour Bagdad, d'inclure ces régions (Mossoul et Kirkuk) dans la région autonome qui devait être dévolue aux Kurdes dans les années 1970 ; c'est la raison principale de l'échec des accords entre Saddam Hussein et Mustapha Barzani, et c'est cette volonté de ne pas perdre ces régions vitales pour l'Irak qui dicte la politique de Bagdad depuis de nombreuses années ; la politique d'arabisation du nord de l'Irak et les déportations massives de Kurdes avaient pour but de légitimer la possession de ces territoires, et de se mettre à l'abri d'un éventuel referendum, comme celui qui aurait du avoir lieu dans les années 1970. Aucun des deux acteurs ne veut renoncer à cette source importante de richesses, et il semble peu probable qu'une solution concertée puisse être trouvée.

3.2 Les Kurdes dans le jeu régional entre la Turquie et l'Irak

Irak : création d'un état autonome kurde en 1992

Saddam Hussein proposa au PDK de Massoud Barzani et à l'UPK de Jalal Talabani de régler la question kurde par des négociations sur la base de l'autonomie régionale, après la reprise de Kirkuk en 1991.

En effet, sous l'effet des facteurs intérieurs et extérieurs d'alors, il avait tout intérêt à discuter avec les Kurdes pour deux raisons majeures. D'abord, il cherchait à consolider son pouvoir vacillant. Pour atteindre cet objectif, il devait donc négocier avec les responsables kurdes, leur faire des concessions et arrêter les combats sur le front du Kurdistan afin de retirer, en partie, ses forces de ce front et de les diriger contre les chiïtes dans le centre et le sud du pays. Ensuite, en négociant avec les chefs kurdes, il visait à éviter l'évolution du Kurdistan vers une entité politique échappant à l'autorité du pouvoir central, à un moment où

les Alliés, qui commençaient à contrôler le Kurdistan, lui paraissaient encourager cette évolution. Cela lui permettait aussi de gagner du temps, quitte à revenir ultérieurement sur ses engagements, comme en 1974.

Le front du Kurdistan envoya donc deux délégations à Bagdad en avril et mai 1991 ; la première, conduite par Talabani fut un échec ; la seconde, conduite par Barzani aboutit en juin à un projet d'accord publié uniquement par la délégation kurde, et aussitôt rejeté par Talabani. Finalement, les pourparlers n'aboutirent à aucun accord et les affrontements armés reprirent entre les Kurdes et les forces irakiennes. Saddam Hussein imposa un blocus très strict, et devant cette impasse, le problème kurde allait évoluer vers la fondation d'une organisation autonome du Kurdistan.

La politique hostile du gouvernement irakien renforça la volonté des dirigeants du Front du Kurdistan de prendre les décisions nécessaires en vue de fonder un Etat, en dépit de l'opposition de l'Irak, de l'Iran et des Alliés. Pour former le Parlement, le Front du Kurdistan qui comprenait huit partis politiques (le PDK et l'UPK étant les plus importants), organisa des élections ; mais celles-ci ne permirent pas de départager Barzani et Talabani, et il fut décidé qu'ils dirigeraient conjointement le Front du Kurdistan.

Le 4 octobre 1992, fut ainsi créé un Etat kurde au sein de l'Irak, et le Parlement kurde déclara que le Kurdistan irakien était une fédération faisant partie d'un Etat fédéral irakien.

Hostilité régionale vis à vis de cet Etat

Etant donné la situation politique régionale et internationale défavorable, Barzani et Talabani cherchèrent à multiplier les déclarations rassurantes pour atténuer les effets de la création de cet Etat sur l'Irak, la Turquie, la Syrie et l'Iran, en affirmant qu'ils ne voulaient pas fonder un état indépendant au nord de l'Irak.

Tous ces pays condamnèrent cependant la création de cet état qui pourrait conduire, selon eux, à la partition de l'Irak, et surtout provoquer des problèmes politiques analogues dans leurs régions à majorité kurde.

Aussi, afin d'obtenir le soutien de la Turquie, Barzani et Talabani lui apportèrent leur aide dans sa lutte contre le PKK. Les Kurdes irakiens attaquèrent en 1992 les positions du PKK, avec l'aide de l'armée turque. Depuis, celle-ci intervient régulièrement dans le Kurdistan irakien, en accord et avec l'appui armé des mouvements kurdes de Talabani et surtout de Barzani, en vue de poursuivre les partisans du PKK et de détruire leur bases, car ceux-ci continuent de mener des opérations contre la Turquie grâce à l'aide de la Syrie, de l'Iran et des Kurdes sympathisants.

La partition de l'Etat autonome

Depuis 1992, le jeune Etat du Kurdistan a vu un affrontement entre le PDK et l'UPK, qui n'avaient pas pu se départager lors des élections de 1992. En 1996, à la surprise générale, Barzani demandait l'aide militaire de Bagdad ; et l'armée irakienne intervint massivement au nord du 36^e parallèle aux côtés du PDK.

Le Kurdistan, sous la protection des Alliés, demeure donc divisé en deux parties. Arbil et la région qui s'étend au nord vers la frontière turque et l'ouest sont sous contrôle du PDK de Massoud Barzani. Par contre, la zone qui couvre l'est d'Arbil et le nord-est jusqu'à la frontière irakienne est dominée par l'UPK de Jalal Talabani.

Actuellement, le PDK contrôle la plupart des richesses du pays ; soutenu par la Turquie et enrichi par son quasi monopole sur le commerce local, le mouvement de Barzani a refoulé vers la frontière iranienne son rival UPK. L'UPK a été exclu des bénéfices tirés du commerce (illicite puisqu'il transgresse l'embargo du gazoil entre l'Irak et la Turquie). La montée en puissance actuelle du PDK laisse supposer que les résultats serrés de 1992 ne se reproduiraient pas en cas d'élections. L'UPK craint depuis longtemps l'avènement d'un gouvernement dominé par Barzani. Si tel était le cas lors des prochaines élections, l'acceptation par le bloc minoritaire de Talabani du verdict des urnes et l'engagement du PDK de faire preuve d'impartialité dans son administration de l'ensemble des Kurdes irakiens (mettant ainsi de côté des siècles de luttes fratricides) constituent les prochains tests qu'aura à subir l'Accord de Washington. Si les deux conditions ne sont pas remplies, les élections seront certainement suivies d'un retour aux affrontement d'antan.

La politique de la Turquie

Les différends entre Barzani et Talabani ont pris fin avec l'accord signé à Washington en septembre 1998. L'antagonisme entre les deux formations n'a cependant pas disparu pour autant, à cause des soutiens qu'ils recherchent à l'extérieur ; ainsi Massoud Barzani s'appuie sur la Turquie, l'Irak et les Etats-Unis, et Jalal Talabani sur la Syrie et l'Iran. L'intervention irakienne au Kurdistan, depuis août 1996, arrange aussi la Turquie : politiquement, dans sa lutte, en collaboration avec le PDK et l'accord tacite des Etats-Unis, contre les combattants du PKK qui cherchent refuge dans la Kurdistan irakien ; économiquement, d'autre part, dans le rétablissement de ses relations commerciales avec l'Irak qui a commencé, avec l'accord de l'ONU, depuis décembre 1996, à exporter son pétrole, dont une partie est acheminée par l'oléoduc de Kirkuk qui débouche sur le littoral turc de la Méditerranée.

Mais jusqu'à présent , le Kurdistan irakien n'a pas été officiellement reconnu dans le monde et les pays du Proche-Orient, surtout l'Irak, l'Iran, la Turquie, la Syrie et l'Arabie

Saoudite, sont résolument opposés à son existence. Dans ces conditions, les pays occidentaux, principaux soutiens de l'Etat kurde, pourraient être amenés fort probablement, pour préserver leurs intérêts économiques et politiques, à l'abandonner à son sort.

L'opération Provide Comfort a été remplacée par « la Force de reconnaissance » ; mais celle-ci ne peut utiliser les bases aériennes turques qu'avec l'autorisation tous les six mois du Parlement turc. La surveillance du Kurdistan au nord du 36^e parallèle dépend donc de la volonté de la Turquie, qui pourrait modifier sa position dans le désir de se rapprocher de l'Irak pour sauvegarder ses intérêts. Ankara a d'ailleurs déjà envoyé plusieurs missions à Bagdad et les dirigeants irakiens tentent aussi de renouer leurs relations avec la Turquie.

Enfin, la zone d'exclusion n'a plus de raisons d'être, puisque les Forces irakiennes y sont intervenues et continuent d'y intervenir depuis 1996 avec l'accord du PDK.

La Turquie réclame le retour des autorités de Bagdad sur l'ensemble du Kurdistan irakien afin de contrôler la région et surtout d'empêcher la création d'un Etat kurde qui aurait nécessairement d'importantes répercussions sur les Kurdes de Turquie.

Il paraît intéressant de revenir sur l'évolution du jeu des puissances régionales depuis 1970, car il a fortement évolué. A un statu quo régional, qui limitait géographiquement la contestation kurde, a succédé dans les années 1980, une explosion de la violence, due en partie à ce qu'on appelle parfois la « diplomatie parallèle ».

La « Diplomatie parallèle » et ses conséquences

Il existait entre les Etats de la région, durant les années vingt à soixante-dix, un statu quo qui permettait de maintenir la contestation kurde à un niveau relativement faible et dans des zones géographiques limitées. En dehors des cas notables de la guerre de Suez de 1956, de la crise libanaise de 1958 et des guerres israélo-arabes de 1967 et de 1973, la violence était maîtrisée à l'échelle régionale. Autrement dit, le statu quo ne suffisait pas à prévenir la contestation kurde, mais la condamnait à rester locale. L'aide apportée par le Chah - et par les Etats-Unis et Israël - à la révolte de Barzani a constitué la seule exception à cette situation.

Mais elle fut de courte durée et les accords d'Alger, signés en 1975 entre l'Irak et l'Iran, ont permis le retour à l'ancien ordre des choses.

La remise en cause du statu quo signifie que les États disposent désormais, grâce à des richesses internes (rente pétrolière, industrialisation) d'une autonomie nouvelle, et qu'ils se sentent plus à l'aise qu'auparavant pour envisager des stratégies régionales. Ils n'éprouvent donc plus le besoin de perpétuer l'ancien système de sécurité collective ou d'en constituer un nouveau.

De plus, l'Irak, l'Iran, la Syrie et la Turquie ont développé à partir de la fin des années 1970, une diplomatie régionale parallèle qui utilise l'élément kurde contre l'État adverse, conduisant au fait que, dans les années quatre-vingt, la violence régionale n'est plus maîtrisée par un consensus entre les États, moins encore par un équilibre des superpuissances ; en effet, de nombreux États du Moyen-Orient, notamment l'Irak et l'Iran, voire la Turquie et la Syrie, échappaient totalement ou en partie à leur contrôle ; l'impact de cette violence régionale, comme élément de radicalisation du sentiment nationaliste des populations a été immédiatement ressenti et utilisée par le mouvement kurde.

Comme nous l'avons vu, l'Iran et l'Irak ont ainsi soutenu et armé les mouvements kurdes de leur rival et ont, à des degrés divers, toléré les activités du PKK. La Syrie a utilisé la carte kurde contre l'Irak, en patronnant la formation d'un front du Kurdistan en 1987 et contre la Turquie, en soutenant quasi ouvertement le PKK, notamment pour peser dans la distribution des ressources hydrauliques. À partir de la Guerre du Golfe, la Turquie a utilisé, très intensément de 1991 à 1993, avec plus de précautions depuis, l'enjeu kurde en Irak contre le gouvernement central.

Si le prix de cette « diplomatie » pour les États est d'abandonner une partie de leur souveraineté, il est autrement lourd pour le mouvement kurde : il consiste à collaborer avec un ennemi historique, et s'il le faut, contre ses « frères » d'au-delà des frontières. Les mouvements armés kurdes ont accepté et acceptent encore de nos jours de jouer ce rôle, qui leur permet de se faire entendre au niveau régional. En effet, bien que limités à court terme, les avantages que les mouvements kurdes, souvent très cyniques à l'égard des réalités moyen-orientales, trouvent dans la diplomatie parallèle sont considérables.

Le mouvement kurde d'un pays parvient, par ce biais, à avoir des assises dans une autre partie de Kurdistan et peut compter sur les ressources (hommes, argent, armement) qui s'y trouvent. Cependant, il faut constater que l'objectif principal de chaque mouvement kurde reste son propre Kurdistan (irakien, iranien ou turc) territorialement limité. Si bien que paradoxalement, alors que les sentiments nationalistes kurdes demeurent forts à l'échelle régionale et que les mouvements débordent vers les « Kurdistan » voisins, on assiste toujours à un retour au cadre national.

De telle sorte, que le PKK qui visait l'indépendance du Kurdistan à l'origine cesserait certainement le combat si l'État turc faisait des concessions limitées. Les Kurdes iraniens sont, de même, tentés par une négociation avec le régime qu'ils ont combattu pendant plus d'une décennie. Le cas des Kurdes irakiens est encore plus significatif. Massoud Barzani a mené des négociations (infructueuses) avec Bagdad après l'exode de 1991, qui ont tant surpris

les Occidentaux, alors que la création de la zone de Protection aurait dû le pousser à rejeter les propositions de l'Etat irakien. Il déclarait : « notre objectif a toujours été l'autonomie kurde dans un Irak démocratique. Tout règlement doit être directement négocié avec le gouvernement central » . Comme nous l'avons déjà dit, ce jeu égoïste des différents mouvements kurdes a toujours conduit à des guerres fratricides, qui sont une des constantes de ce conflit. Pour n'évoquer que les plus récentes, rappelons le rôle des milices tribales kurdes qui, en Anatolie, pourchassent leur frères de sang : la Turquie arme et paie les « protecteurs des villages », supplétifs de l'armée. Nulle alliance n'est exclue. Entre 1994 et 1996, la guerre civile a fait rage entre deux groupes kurdes dans la zone de Protection, au nord de l'Irak.

En août 1996, les pechmerga de Massoud Barzani boutent ceux de Talabani hors d'Erbil, capitale du Kurdistan irakien, avec le concours de la garde républicaine de Saddam Hussein; treize ans après que celui-ci eut ordonné la liquidation de 8000 membres de la tribu de Barzani...Le PKK et l'UPK ont pactisé tour à tour avec Bagdad et Téhéran. Choyé par Saddam, le premier nommé appuie l'armée turque lors de ses incursions en territoire irakien contre les maquis du PKK.

L'éternelle quête des Kurdes est jalonnée de trahisons, de promesses non tenues, d'alliances suicidaires et de pactes avec le diable. Cela ne date pas d'hier, car voilà près de deux siècles, le voyageur anglais Claudius James Rich déplorait déjà « la rivalité des tribus kurdes et de leurs chefs, qui les affaiblit et les porte à rechercher l'appui du pacha de Bagdad ou des gouverneurs des province de Perse ».

C'est peu dire que les puissances régionales manipulent la carte du « peuple sans patrie », otage d'enjeux qui le dépassent. L'usage veut que l'on muselle ses propres Kurdes tout en épaulant ceux de l'ennemi, que l'on pourvoit de sanctuaires ou de camps d'entraînement.

Toutefois, force est de constater que les modes de gestion de la contestation kurde par les Etats de la région n'ont pas permis de régler le problème. En ce sens, on peut parler d'un véritable échec des politiques de répression menées contre les Kurdes. En effet, ni le PKK ni aucune autre organisation kurde ne peuvent raisonnablement espérer une victoire décisive sur l'armée, pas plus que celle-ci ne pourra "écraser définitivement les terroristes kurdes". Parviendrait-elle à démanteler le PKK que les mêmes causes de mécontentement engendreraient de nouvelles organisations qui, faute d'autres moyens d'expression, chercheraient à faire entendre leur voix et leurs revendications par la lutte armée dans les campagnes et par la guérilla urbaine.

Dans le cas de l'Irak, la répression menée par Saddam Hussein a aussi échoué, car l'implication des puissances internationales, depuis la seconde Guerre du Golfe, lui interdit d'agir à sa guise. Il paraît donc nécessaire d'aborder le rôle du système international dans la gestion du conflit kurde, car il en a modifié la physionomie depuis la fin des années 1990.

3.3 Le problème kurde et le système international

Désintérêt des puissances pour le problème kurde

L'expérience d'une zone d'exclusion qui commence au lendemain de la guerre du Golfe est, à plus d'un titre exceptionnelle. Certes, le Kurdistan a, pour des raisons évidentes (lieu stratégique, "triangle transfrontalier", ressources pétrolières, etc....) attiré l'attention des puissances régionales et européennes, puis des Superpuissances. Force est de constater, cependant, qu'en dépit de cet intérêt pour le lieu, le problème kurde en tant que tel n'a pas constitué un enjeu pour les puissances. Au contraire, les luttes de domination des grandes puissances, puis des blocs se sont concentrés sur les Etats.

Pour une puissance mondiale, il était plus important de se doter dans la région d'un appui, que de se préoccuper de la question kurde. On peut cependant observer trois cas d'intervention des grandes puissances dans le problème kurde. Le premier règlement remonte au traité de Sèvres. Puis, à la fin de la seconde guerre mondiale, les Kurdes reçoivent l'aide des soviétiques qui occupent une partie de l'Iran. C'est l'intervention de Moscou qui permit de créer la République kurde de Mahabad en 1946, mais qui ne survécut cependant pas aux accords signés la même année entre Moscou et Téhéran.

Le troisième cas est également de courte durée, mais il est de loin le plus important : entre 1972 et 1974, la politique moyen-orientale de Kissinger inscrit le problème kurde dans la Guerre Froide. Il était naturel que les États-Unis s'intéressent, dans une région troublée, à un conflit ethnique qui affectait deux de leur alliés, l'Iran et la Turquie. L'écho que donna Moscou à ce conflit au début des années 1960, ne manqua pas non plus de susciter leur vigilance. L'intervention directe de Washington ne débute vraiment qu'en 1972, et prend la forme d'un soutien financier. Le mouvement kurde devient une carte utile pour faire échouer la stratégie soviétique, visant à intégrer l'Irak dans son camp.

Toutefois, le rapport Pike (19 janvier 1976) soulignait que « le président Nixon, Henry Kissinger et le Chah d'Iran ne désiraient pas que les Kurdes sortent vainqueurs de cette lutte malgré les garanties données à Barzani ». Or l'impact des garanties américaines dans l'élaboration de la stratégie kurde, décidée presque exclusivement par Barzani, fut immense. En effet, elles seules ont permis aux Kurdes de rejeter la loi sur l'autonomie proclamée unilatéralement par Bagdad en 1974 et de repousser les tentatives de médiation du maréchal

Andrel Gretchko, ministre de la Défense soviétique, porteur d'un « projet d'arrangement entre le client irakien et les rebelles kurdes ».

L'échec de la révolte de Barzani, imputable en grande partie à l'abandon américain, marque la fin, pour plus d'une décennie, de l'utilisation internationale de cette carte minoritaire et de la diplomatie kurde. Lors de la Révolution iranienne en 1979, les Etats-Unis tentent d'utiliser les Kurdes installés en Californie, voire, selon les documents américains saisis lors de l'occupation de leur ambassade, les formations kurdes contre le régime de Khomeyni.

Mais à la suite de la reprise en main par Téhéran et après l'échec de l'initiative américaine pour libérer leurs otages en Iran le 24 avril 1980, ces tentatives sont rapidement abandonnées. En perdant leur utilité dans les tensions locales et dans la guerre froide, les mouvements kurdes se trouvent rapidement en marge de la scène internationale. Cette position se dégrade proportionnellement à leur entrée dans la diplomatie parallèle, notamment lors de la guerre Iran-Irak. Les relations entre les mouvements kurdes et les pays de la région (Iran, Libye, Syrie...) ne sont pas du goût de la plupart des capitales occidentales et constituent une cause supplémentaire de leur marginalisation.

Statu quo des blocs entre la première guerre mondiale et les années 1990

Ce manque d'intérêt des grandes puissances qui marque toute la période allant de la fin de la première guerre mondiale aux années quatre-vingt-dix est compréhensible dans la mesure où le problème kurde ne pouvait être durablement utilisé par une grande puissance sans provoquer des risques pour la stabilité régionale. Entre les deux guerres, il touchait l'ensemble de la région et risquait de remettre en cause le fondement même du statu quo, dont la France et la Grande-Bretagne étaient les architectes.

L'intérêt particulier que les superpuissances auraient pu porter à cette question aurait provoqué des répercussions sur leurs rapports avec leurs alliés (les liens de l'Occident avec ses alliés turc et iranien, ceux de l'URSS avec ses demi-alliés ou alliés, l'Irak et la Syrie). De ce point de vue, les avantages qu'une éventuelle utilisation de la question kurde aurait apportés à une superpuissance auraient été effacés par les effets de la dégradation de ses relations avec ses alliés. Au moins sur ce point, les blocs étaient obligés de respecter la logique du statu quo qui régnait entre les Etats.

Par la suite, la régionalisation s'est produite non pas par l'engagement des Etats de la région dans la bipolarité, mais au contraire à travers leur prise d'autonomie. Les deux principaux architectes de ce processus, l'Iran et l'Irak, n'étaient pas affiliés à l'un des blocs pendant leur guerre. Leur conflit ne s'inscrivait pas dans un affrontement bipolaire. La Syrie était affiliée à un bloc dans son engagement contre les Etats-Unis et Israël. Elle l'était beaucoup moins dans

son jeu régional au Liban et dans son usage du problème kurde. Quant à la Turquie, seul pays clairement affilié à un bloc, elle avait sa stratégie moyen-orientale et son intérêt consistait dans la perpétuation du statu quo et dans la non-intervention des puissances dans la question kurde. Dans ces conditions, les puissances, notamment les États-Unis, ne pouvaient que défendre le maintien de ce statu quo régional, réglant la fin de la guerre Iran-Irak sans promouvoir de vainqueur capable de déstabiliser durablement la région.

Changement de donne depuis les années 1990

Ce n'est que vers la fin de la Guerre du Golfe, correspondant au dégel international, que les États-Unis s'intéressent de nouveau aux Kurdes. Certes, la politique de neutralité bienveillante à l'égard de l'Irak est maintenue par Washington comme par d'autres capitales occidentales. Toutefois, l'Irak, à l'instar de l'Iran, trop autonome par rapport à l'URSS et à l'Occident, et donc par rapport au système international d'une manière générale, apparaît désormais comme une source d'inquiétude. De plus, alors que les déportations de Kurdes n'avaient pas attiré par le passé l'attention des capitales occidentales, l'utilisation de bombes chimiques par Saddam Hussein va susciter une vive réaction.

L'Occident voit désormais dans l'Irak (qui envisage de se doter d'armes nucléaires) un danger potentiel pour Israël et les pays du Golfe ; le potentiel militaire et les velléités d'expansion de ce pays « guerrier » inquiètent. Les États-Unis continuent cependant à maintenir une position plutôt pro-irakienne dans un premier temps : au lendemain de l'utilisation massive des armes chimiques contre les Kurdes, la Maison-Blanche utilise son droit de veto pour suspendre une décision du Congrès imposant un embargo militaire contre Bagdad. Mais elle commence néanmoins à prendre ses distances par rapport à l'Irak. La raison de ce changement est double : la fin de la Guerre Froide permet aux Américains d'en finir avec certaines de leurs craintes (et celles de leurs alliés) et de relativiser, pour une courte durée, l'importance stratégique de la Turquie ; mais, en même temps, ils observent un changement d'attitude d'Ankara, visible lors des affaires des réfugiés kurdes irakiens en 1988. La Turquie semble désormais disposée, malgré ses protestations bruyantes, à retirer son veto concernant les Kurdes irakiens à condition que les Américains ne se mêlent pas de son problème kurde interne.

La Guerre du Golfe

Rétablissant la souveraineté du Koweït, la Guerre du Golfe s'est arrêtée là où la souveraineté étatique irakienne risquait à son tour d'être menacée. Si bien que le cessez-le-feu signé entre le Conseil de Sécurité de l'ONU et Bagdad laissait à ce dernier toute latitude

pour écraser les révoltes kurdes et chiïtes, déclenchées immédiatement après l'arrêt des hostilités.

En effet, dès la signature de celui-ci et avec l'aide iranienne, les chiïtes s'insurgèrent contre le régime baassiste dans le sud et dans le centre du pays. De leur côté, les populations du Kurdistan se soulevaient, et en mars 1991, toutes les villes, y compris Kirkuk, ville symbole, furent contrôlées par elle. Jalal Talabani déclara alors que Kirkuk était libérée pour la première fois ; mais pas pour longtemps, car cette victoire montra que les Alliés jouaient double jeu.

Devant l'ampleur de l'insurrection qui était sur le point de vaincre le régime de Saddam Hussein, non seulement ils ne fournirent pas l'aide nécessaire, mais sous la pression des Etats de la région, notamment la Turquie, la Syrie et l'Arabie Saoudite et surtout Israël, et pour des calculs économiques et stratégiques, ils abandonnèrent les insurgés à leur sort. Les Etats-Unis autorisèrent fin mars 1991, le vol des hélicoptères militaires irakiens qui allaient bombarder massivement les rebelles, préférant ainsi maintenir au pouvoir un Saddam Hussein affaibli plutôt que de laisser triompher, pour la première fois, des oppositions kurde et chiïte.

En effet, aucun des pays voisins de l'Irak ne voulait voir les Kurdes occuper une place importante dans les institutions irakiennes et influencer sur sa politique générale, à plus forte raison modifier la forme unitaire des structures politiques du pays en un Etat fédéral ; de même, à l'exception de l'Iran, tous les pays du Proche-Orient ainsi que de l'Occident étaient résolument hostiles à l'accession des chiïtes au pouvoir en Mésopotamie. Deux autres faits confirment cette politique des Alliés. Pendant la seconde phase de la guerre contre l'Irak, les Etats-Unis, qui dirigeaient les opérations militaires, ont volontairement épargné la garde républicaine, instrument principal de puissance et de répression de Saddam Hussein, qui allait frapper très violemment les rebelles. Ensuite, ils multiplièrent les déclarations sur l'incapacité des insurgés de l'emporter sur forces de Bagdad, ce qui signifiait qu'ils leur avaient fixé d'avance les limites à ne pas franchir.

Ainsi, pour ces différentes raisons, les Etats-Unis, poussés par Israël, ne voulaient pas que le régime de Saddam Hussein perde le contrôle du pays. Après l'avoir diabolisé pour justifier l'intervention au Koweït, il fallait lui laisser rétablir sa souveraineté par crainte d'un déstabilisation totale du Moyen et du Proche-Orient. D'autre part, le gouvernement américain se méfiait des aspirations politiques des Kurdes.

Jalal Talabani et Massoud Barzani accusèrent le président des Etats-Unis de les avoir abandonnés ; les forces de Saddam Hussein attaquèrent violemment les insurgés, et fin avril 1991, tous les grands centres urbains du Kurdistan étaient reconquis.

A ce propos, le témoignage de Marc Kravetz, journaliste qui se trouvait sur place, confirme les faits : « (...) Il faudra se souvenir que lorsque Saddam a contre attaqué, c'était à Kirkouk, il a utilisé les hélicoptères alors que les Américains pouvaient le voir, les Américains l'ont laissé faire, ça a duré pendant trois ou quatre jours comme ça, avant que se déclenche la grande opération (...) la garde nationale de Saddam n'a absolument pas été touchée par les bombardements, ceux qui ont été touchés, sauvagement d'ailleurs, c'était l'armée du Sud, qui était essentiellement chiite et qui aurait été un vrai danger pour Saddam (...) D'une certaine manière, en les bombardant, les Américains ont rendu service à Saddam Hussein et comme dans le même temps ils ont libéré pratiquement le passage à la garde républicaine (...) qui a d'abord assuré la sécurité de Bagdad et qui, ensuite, est montée sur Kirkouk ».

Devant la violence de la répression et l'exode de près de 2 millions de Kurdes qui s'ensuivit (exode amplifié paraît-il par les dirigeants kurdes, pour forcer la main des Occidentaux et les obliger à poursuivre l'intervention jusqu'à la disparition du régime irakien), la Maison-Blanche a décidé, sous la pression d'Ankara, de Téhéran et de Paris, d'agir et de lancer l'opération Provide Comfort. Celle-ci a été suivie par l'instauration, par la résolution 688 du Conseil de Sécurité de l'ONU, d'une zone de sécurité au Kurdistan d'Irak (le Nord du 36^e parallèle), protégée par une force alliée, forte de plus de 5 000 hommes et de plus d'une cinquantaine d'avions basés en Turquie

L'objectif de l'opération Provide Comfort était au début limité : arrêter l'exode des Kurdes et protéger la « victime », chez elle, de son « bourreau ». Quelle que soit la volonté des sphères politiques occidentales, une question déterminait l'attitude américaine et européenne : comment éviter la disparition complète de l'autorité centrale, non pas pour maintenir le régime de Saddam Hussein, mais pour prévenir une libanisation de l'Irak ou une nouvelle « révolution islamique » ? Un Etat irakien trop faible aurait pu devenir une proie facile, et faire naître des velléités conquérantes chez ses voisins.

L'expérience humanitaire a cependant dépassé les intentions initiales des alliés occidentaux, voire des Kurdes eux-mêmes : la zone de protection pour les populations civiles, protégée contre l'Irak mais guère contre la Turquie et l'Iran, a abouti à la mise en place d'une entité politique kurde quasi indépendante. Celle-ci a déjà à son actif la constitution d'un gouvernement et la déclaration d'un État fédéré. Le gouvernement de la région kurde, formé en mai 1992, s'est approprié la plupart des prérogatives du Front du Kurdistan et du pouvoir central de Bagdad avant de se scinder en deux fractions hostiles contrôlant respectivement le Nord et le Sud de la zone de protection. Sans aller jusqu'à reconnaître l'État fédéral, la Maison-Blanche s'est voulue gardienne de cette indépendance de fait.

Les limites de l'internationalisation de la question Kurde

Toutefois, l'expérience kurde irakienne, et la politique d'ajournement, consistant à ne pas chercher de solutions politiques, pose le problème de la durée. Combien de temps la machine onusienne pourra-t-elle fonctionner en faveur de cet ajournement, dont l'objectif final n'est pas l'établissement d'un Kurdistan même autonome, mais de maintenir la pression contre le régime de Saddam Hussein ? Peut-elle, dans l'avenir, se doter de nouvelles missions, incluant l'instauration de régimes mandataires au Kurdistan ou ailleurs ?

A défaut de proposer des réponses définitives à ces questions, il semble nécessaire d'émettre plusieurs hypothèses sur l'avenir.

La première concerne l'instabilité régionale qui semble dominer, pour longtemps encore, la scène moyen-orientale. Elle milite pour le maintien d'un front commun des États contre tout séparatisme kurde. Même si l'établissement d'un État kurde est, les capitales voisines en sont conscientes, un scénario hypothétique, l'éclatement régional est suffisamment profond pour rendre peu probable un retour au statu quo au sens de sécurité collective et pour interdire une utilisation accrue de la carte kurde dans des conflits entre États.

Le cas de la Turquie est, de ce point de vue, particulièrement révélateur : dans sa politique kurde, Ankara dispose de plusieurs atouts : les pays occidentaux ont besoin de sa stabilité et craignent la montée de l'islam politique. En outre, le renouvellement de la force multinationale chargée de la protection des Kurdes d'Irak dépend du feu vert accordé à la Turquie pour agir à sa guise à l'égard de son propre problème kurde.

Dans certaines conditions, il est vrai exceptionnelles comme au lendemain de la guerre du Golfe, le système international peut se montrer unifié et privilégier les Kurdes dans une partie du Moyen-Orient. Toutefois, ce facteur ne peut être durable. Non seulement les intérêts ou les contraintes des membres du Conseil de Sécurité de l'ONU qui dirigent cette politique peuvent se modifier, ou même peser contre les Kurdes irakiens, mais encore, ils sont susceptibles de devenir contradictoires avec ceux des pays de la région (la Turquie et l'Iran, notamment).

Le système bipolaire semble avoir perduré sans aboutir à une guerre globale, parce qu'il se fondait simultanément sur deux principes a priori contradictoires : d'un côté l'utilisation plus ou moins massive des cartes minoritaires dans certains pays figurant dans le camp de l'adversaire ; de l'autre, le refus du changement, non pas des régimes en place, mais des frontières étatiques. En effet, le fait minoritaire a toujours été dissocié, sous les mandats britannique ou français ou pendant la Guerre Froide, du fait étatique, ce qui explique cette remarquable continuité des frontières dans de nombreuses parties du monde depuis la

colonisation. L'équilibre entre ces deux principes est devenu une règle dans les relations entre les blocs et a renforcé l'autonomie des États.

C'est sans doute la volonté de maintenir cet « équilibre » qui explique le changement de l'attitude américaine à l'égard des Kurdes irakiens après les accords d'Alger en 1975 ou le fait que l'URSS n'ait jamais utilisé totalement la carte kurde en Turquie, malgré un certain soutien au PKK, alors que les deux cas représentaient des poudrières facilement exploitables. Pour Washington, il importait de conserver certains liens avec Bagdad, éventuellement de soustraire ce pays à l'influence soviétique. Pour l'Union soviétique, même figurant dans l'autre bloc, la Turquie était un marché économique et une porte d'accès à la Méditerranée plus utile que la seule carte kurde. Vitale dans les conflits entre les acteurs régionaux, la dynamique minoritaire n'a donc pas été une carte convenable dans la politique internationale. Il y a peu de chances pour qu'elle le devienne durablement après la disparition du système bipolaire. L'expérience yougoslave, de nos jours, a certes donné naissance à de nouveaux pays, mais elle a également dissuadé de s'impliquer dans la gestion des conflits minoritaires dans le reste du monde.

Ni la multiplication des « acteurs internationaux », notamment des ONG, ni l'intervention de l'opinion publique et des médias ne doivent nous inciter à des conclusions hâtives : le système international né après la Guerre Froide continue à privilégier les États existants, au détriment de leurs minorités. En effet, si l'ONU reconnaît le droit à l'autodétermination ou les droits des minorités, elle les fait néanmoins dépendre de critères très flexibles et accorde, dans le processus d'autodétermination, la place maîtresse au consentement des États (autrement dit ceux là mêmes contre lesquels les minorités sont en guerre).

Dans ces conditions, de nombreux facteurs invitent au scepticisme quant aux chances que la question kurde continue à s'internationaliser et à aboutir à de nouvelles opérations du type Provide Comfort, encore moins à des initiatives internationales concernant la question kurde prise dans son ensemble.

Le désengagement des États-Unis

Le désengagement américain du Kurdistan à l'été 1996 et la non-reconduction de l'opération Provide Comfort, dont le mandat est arrivé à terme le 31 décembre 1996, consacrent l'échec des efforts de Washington pour imposer une alternative crédible au régime actuel. Un des piliers de la politique irakienne de Washington s'effondre : la zone d'influence que les États-Unis avaient réussi à se tailler au Kurdistan irakien au lendemain de la guerre, notamment à travers le Conseil national irakien (CNI) qui y avait installé ses quartiers

généraux, constituait en effet un atout majeur dans une stratégie d'affaiblissement du pouvoir central à Bagdad.

La gestion américaine, peu concluante, de la question kurde a également porté un coup à la stratégie du DUAL CONTAINMENT dans le Golfe qui vise, depuis 1993, à contenir à la fois les deux menaces irakienne et iranienne. L'incursion des troupes iraniennes venues au nord de l'Irak épauler les forces de l'UPK a joué un rôle déterminant dans la décision américaine de permettre à Bagdad de recouvrer au moins partiellement le contrôle du Kurdistan. La volonté claire de Téhéran d'embarrasser la stratégie américaine en Irak, et de se placer sur la scène irakienne comme acteur régional influent, ne peut que contraindre Washington à revenir ponctuellement à un jeu d'équilibre traditionnel entre ces deux puissances.

Conclusion

Mars 1988 : 5 000 civils kurdes du village d'Halabja meurent en quelques minutes, gazés par l'armée irakienne : le paroxysme du martyr vécu par ce peuple a sans doute été atteint à ce moment là.

Douze ans plus tard, malgré la prise de conscience de la communauté internationale provoquée par la Guerre du Golfe, le problème kurde reste entier. L'histoire a montré les limites des solutions utilisées jusqu'à présent pour tenter de régler cette question : celle qui tente de transformer les Kurdes en citoyens loyaux des Etats, refusant toute revendication particulariste, tout lien avec les autres Kurdes et toute mobilisation au-delà des frontières, ou celle qui préconise la création d'une entité politique kurde au Moyen-Orient pour doter cette minorité de son propre Etat.

L'exemple de la Turquie montre les sanglantes limites de la première solution ; le conflit intrakurde en Irak, celles de la deuxième. Le traité de Lausanne en 1923 a certainement constitué pour les Kurdes la fin de la seule occasion qu'ils aient jamais eu d'obtenir la création d'un Etat indépendant. La situation qui en a découlé paraît irréversible, et il semble bien que le « Grand Kurdistan » restera un rêve pour différentes raisons. Bien qu'ils s'en défendent, les Kurdes ont subi peu ou prou, depuis soixante quinze ans, et continueront de subir la marque des cultures de leur pays de rattachement ; ils ont la malchance de vivre dans des régions riches en eau (Turquie) et en pétrole (Irak), que les Etats existants ne peuvent se permettre de perdre ; ils devront continuer à faire face à des pouvoirs centraux qui resteront vraisemblablement autoritaires, infiniment mieux organisés qu'eux, et qui sauront exploiter leur divisions internes ; enfin, ils ne représenteront jamais aux yeux d'autres puissances que des points d'appui occasionnels pour des tentatives de déstabilisation ou de pression sur les pouvoirs en place dans la région.

Le règlement de ce problème pourrait consister à inventer des modes de gestion capables d'une part de garantir les entités politiques existantes, d'autre part de réaliser l'intégration des acteurs kurdes dans les systèmes politiques nationaux par des réformes administratives, économiques et une redistribution élargie des ressources, qui inclurait également les biens symboliques et culturels, dont la dignité et le respect de la minorité. Cela signifierait la mise en place de structures économiques et culturelles gérées par les Kurdes eux-mêmes à l'échelle régionale. Dans le cas de la Turquie, il est possible que s'amorce une solution de ce type, sous la pression du Parlement européen qui conditionne de plus en plus ouvertement l'adhésion de ce pays à l'Union Européenne à la résolution du problème kurde. La décision prise par le

PKK, en janvier 1999, de renoncer à la lutte armée (mais pas au terrorisme) va dans le même sens.

Encore faudrait-il que les dirigeants kurdes fassent tous preuve d'une certaine maturité politique, ce qu'ils n'ont pas su démontrer jusqu'à présent, notamment lors de l'administration supposée conjointe de l'Etat autonome crée au nord de l'Irak en 1992. Enfin, dans l'hypothèse où des solutions négociées se révéleraient impossibles, il est malheureusement prévisible que l'on assiste bientôt à de nouvelles phases violentes de ce conflit désormais séculaire.

LE PROBLEME KURDE

Table des matières

	Page
Introduction	1
<u>Partie I : Le peuple kurde, ses origines et son implantation actuelle</u>	5
1.1 Les origines du peuple kurde	5
1.2 Implantation actuelle des Kurdes	6
1.3 L'identité kurde : langue et religion	10
1.31 La langue kurde	10
1.32 La religion	12
1.33 Une culture commune	13
<u>Partie II : Le mouvement nationaliste kurde et son évolution</u>	14
2.1 Emergence du sentiment national kurde	14
2.2 Les origines de la lutte armée	15
2.3 La montée du nationalisme kurde	16
2.31 En Turquie	16
2.32 En Iran : la république de Mahabad	18
2.33 En Syrie	20
2.34 En Irak	20
2.35 L'accord d'Alger de 1975 et l'échec de Barzani	22
2.4 La situation dans les autres pays (de 1960 à nos jours)	24
2.41 En Iran	24
2.42 En Syrie	26
2.43 En Turquie	27
2.5 Multiplication des partis politiques et guerres fratricides	28
2.51 Les différents partis kurdes	28
2.52 Le PKK	30
<u>Partie III : La dimension régionale et internationale de la question kurde</u>	31
3.1 L'importance des richesses naturelles : l'eau et le pétrole	31
3.2 Les Kurdes dans le jeu régional entre la Turquie et l'Irak	34
3.21 Création d'un état autonome kurde en 1992	34
3.22 Hostilité régionale vis à vis de cet Etat	35
3.23 La partition de l'Etat autonome	36
3.24 La politique de la Turquie	36
3.25 La diplomatie parallèle et ses conséquences	37
3.3 Le problème kurde et le système international	40
3.31 Désintérêt des Grandes Puissances pour le problème kurde	40
3.32 Statu quo des blocs entre la Première Guerre Mondiale et les années 1990	41
3.33 La Guerre du Golfe	42
3.34 Les limites de l'internationalisation de la question kurde	45
3.35 Le désengagement des Etats Unis	46
Conclusion	48

BIBLIOGRAPHIE :

Livres :

- La question kurde : Etats et minorités au Moyen-Orient, de Hamit Bozarslan ; presse de science Po, 1997.
- L'origine de la question kurde, de Jmor-Salah, collection « comprendre le Moyen-Orient », de 1994.
- Le destin des Kurdes, de Philippe Boulanger ; L'Harmattan, 1998.
- Les Kurdes et leur histoire, de Sabri Cigerli, préface de Jack Lang ; L'Harmattan, 1999.
- Le défi kurde, de Chris Kutschera, préface de Danielle Mitterrand ; Bayard, 1997.
- Le malheur kurde, de Gérard Chaliand ; seuil, 1992.
- Encyclopédie Universalis.
- Dictionnaire géopolitique , de Y. Lacoste ; Flammarion, 1995.

Articles :

- Défense nationale, « les rapports entre l'Etat irakien et les Kurdes depuis 1991 », de Habib Ishow, octobre 1999.
- DGA, documentation du CEDOCAR ; numéro 317 de mars 1999 : « les Kurdes, une guerre sans fin ».
- L'histoire , numéro 235, septembre 1999 ; « un peuple, quatre Etats, une Nation ? Le problème kurde », de Hamit Bozarslan.
- Les cahiers de l'Orient, « les Kurdes d'Irak : des révisions déchirantes », de Chris Kutschera, 1998.
- « Quelle stratégie pour le Kurdistan », de Michel Verrier.
- « La nation kurde », de Mathias Daval.

L'Express :

- Le 25 février 1999, « Les réseaux actifs du PKK » par D. Lagarde, B. Milcent, N V. Ortaq.
- Le 1 juillet 1999 : « Les oubliés de l'histoire », par V. Hugeux, N V. Ortaq, B. Milcent, F. Geoffroy, F. Arvanitis.

Le Monde et Le Monde Diplomatique :

- Janvier 1997 : « la mémoire meurtrie de Mahabad », par Jan Piruz.
- Décembre 1997 : « enlèvement turc au Kurdistan » de Alain Gresh.
- Décembre 1998 : « la fuite en avant des militaires Turcs », anonyme.
- Février 1999 : « l'avenir des Kurdes en Turquie », par Alain Gresh.
- Octobre 2000 : « la question kurde, entre réforme et statu quo », par Marie Jégo.